

MÉCASPHÈRE

Le magazine des chefs d'entreprise mécaniciens

n°31
OCTOBRE
2014

Fiscalité : redevenir compétitif



NUCLÉAIRE

WNE : une fenêtre ouverte sur le monde pour la filière nucléaire française

6

USINE DU FUTUR

La mécanique au cœur de la 4^e révolution industrielle

8

MIDEST

2014 PARIS

Le N°1 mondial des salons de sous-traitance industrielle



Working together!

* Travailler ensemble

4 > 7 NOVEMBRE
Paris Nord Villepinte® - France
www.midest.com

MIDEST, VITRINE MONDIALE DE LA SOUS-TRAITANCE
42 101 professionnels venus de 85 pays et de tous les secteurs de l'industrie.
1 702 exposants venus de 38 pays en 2013.

TOUS LES SECTEURS DE LA SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE PRÉSENTS

Transformation des métaux / Transformation des plastiques, caoutchouc, composites / Transformation du bois / Transformation des autres matières et matériaux / Electronique et électricité / Microtechniques / Traitements de surfaces / Fixations industrielles / Services à l'industrie / Maintenance Industrielle

maintenance expo 2014

Reed Expositions

MIDEST, ACCÉLÉRATEUR DE BUSINESS ET DE DIVERSIFICATION COMMERCIALE

De réelles opportunités de business, confirmées par les exposants :

- > 93% des exposants affirment que MIDEST permet de rencontrer de nouveaux prospects.
- > 92% sont très satisfaits ou satisfaits de leur participation 2013.

Des visiteurs décisionnaires et porteurs de projets :

- > 98% des visiteurs viennent au MIDEST pour référencer de nouveaux sous-traitants.
- > 91% visitent MIDEST pour rencontrer des sous-traitants de haut niveau.

Informations, formules d'exposition et tarifs sur www.midest.com
info@midest.com
Tél. : +33 (0)1 47 56 52 34



Sommaire

Ce numéro de MécaSphère est édité par la FIM



et ses partenaires



SALON

Quatre bonnes raisons de se rendre au MIDEST _____ 04

JURIDIQUE

Les pièges du "made in" _____ 04

DÉCRYPTAGE

Une assurance-crédit contre les risques d'impayés _____ 05

NUCLÉAIRE



- WNE : une fenêtre ouverte sur le monde pour la filière nucléaire française _____ 06
- Panorama du nucléaire mondial _____ 06

USINE DU FUTUR

- La mécanique au cœur de la 4^e révolution industrielle _____ 08
- L'usine du futur s'invite à Maubeuge _____ 08



ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Un concours qui mène de l'objet aux métiers _____ 10

STRATÉGIE

FIM Auto : le renouveau _____ 11

JOURNAL DE CAMPAGNE

À la rencontre du monde politique _____ 11

ZOOM

Neuf régions mécaniciennes à la loupe _____ 12-13

DOSSIER

14



Fiscalité : redevenir compétitif

INTERNATIONAL

Croissance américaine : yes, they can _____ 20

FINANCEMENT

Saltel Industrie : toujours prêts pour innover _____ 21

ENVIRONNEMENT

- Fluorure d'hydrogène : un gaz difficile à détecter _____ 22
- Réglementation DEEE 2 : davantage de produits concernés _____ 23

FORMATION



- Quelques bonnes raisons de recruter un apprenti _____ 24
- Faciliter l'insertion des jeunes en répondant aux besoins des industriels _____ 25
- Le CSTA rejoint le Groupe Institut de Soudure _____ 25

TECHNOLOGIES

Bienvenue aux "Rendez-vous de la mécanique" _____ 26

AGENDA

Salons/Congrès/Ouvrage _____ 26

Tribune

Sylvain de Lescaze, Président du Groupe Institut de Soudure

« Aider les industriels à relever leurs grands défis »

Depuis novembre 2013, après 36 ans passés dans l'industrie pétrolière, j'ai l'honneur de présider le Groupe Institut de Soudure. Cette notion de groupe m'est chère, car elle traduit bien notre évolution. En effet, à nos missions fondatrices de soutien à l'industrie, se sont ajoutées au fil des ans des activités commerciales. Aujourd'hui, le Groupe Institut de Soudure compte 1 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros par an.

C'est justement cette diversification des activités qui nous donne les moyens de remplir nos missions fondatrices. En conservant notre statut juridique, nous préservons notre raison d'être : une association au service de l'industrie française et le centre technique industriel référent pour la soudure dans l'Hexagone.

En effet, la vocation historique du Groupe Institut de Soudure, c'est d'aider les industriels à relever les grands défis auxquels ils sont confrontés. Premier d'entre eux : l'innovation. Dans un monde globalisé, l'innovation représente pour nos industriels l'un des facteurs essentiels de différenciation et de compétitivité. À Yutz en Lorraine, nous disposons de 8 000 m² de laboratoires pour mener des recherches collaboratives ou travailler sur des études concrètes demandées par nos clients. Nous sommes également impliqués dans divers travaux de normalisation aux niveaux européen et mondial. La normalisation est une arme pour promouvoir l'innovation française et pour s'assurer que les marchés ne se ferment pas à nos produits.

Deuxième défi pour les PMI françaises : l'ouverture à l'international. Une ouverture pour conquérir de nouveaux marchés, à l'heure où la zone euro peine à retrouver le chemin de la croissance, ou pour accompagner les grands donneurs d'ordre qui, de plus en plus, tendent à s'installer au plus près de leurs clients. Le Groupe Institut de Soudure accompagne ainsi les entreprises à l'étranger, notamment sur des grands chantiers, pour leur proposer des services d'inspection et de contrôle.



« La vocation historique du Groupe Institut de Soudure, c'est d'aider les industriels à relever les grands défis auxquels ils sont confrontés. Premier d'entre eux : l'innovation. »

Enfin, le troisième défi à relever pour les PMI reste d'attirer des jeunes qui connaissent mal l'industrie et ses métiers. Alors que la mécanique est appelée à beaucoup recruter dans les quinze prochaines années, nombre d'entreprises peinent à trouver les compétences, notamment des soudeurs. Avec l'UIMM et la FIM, nous continuerons à travailler pour rendre le métier de soudeur plus attractif. Le Groupe Institut de Soudure propose des formations à différents niveaux : formation initiale, en alternance ou continue, mais également nouveau départ pour des demandeurs d'emploi. 90 % d'entre eux trouvent un travail après avoir suivi nos cursus. Nous sommes fiers de participer ainsi à la lutte contre le chômage et particulièrement le chômage des jeunes.



© Michel Ledezca

SALON

Quatre bonnes raisons de se rendre au MIDEST

Le MIDEST* ne connaît pas la crise. Au contraire, le numéro un mondial des salons de sous-traitance industrielle est considéré par les exposants et les visiteurs comme un moyen de développer son activité.

S'il est un secteur industriel dynamique en Europe comme dans le monde, c'est bien l'aéronautique. Le salon MIDEST a donc décidé de le mettre en valeur. Également à l'honneur de l'édition 2014 : une nation d'Afrique du Nord, la Tunisie, et une région française, la Normandie, présentes sur deux grands espaces d'exposition et, comme l'aéronautique, via des conférences et plateaux télé.

UN SALON EFFICACE POUR DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ

Autre nouveauté 2014 : pour la première fois, la FIM invite des prescripteurs de l'orientation à découvrir la richesse des métiers de la mécanique sur sa toute nouvelle "Place de la Mécanique" (voir encadré). Un focus sera également fait sur la fabrication additive, mieux connue sous l'appellation "3D", à travers des conférences. Par ailleurs, le camion "Destination Plasturgie Major" de la Fédération de la Plasturgie et des Composites fera des

↑ 40 000 visiteurs issus de 70 pays sont attendus au Midest cette année.

démonstrations des principales technologies dans ce secteur.

Autant d'innovations qui contribuent à attirer exposants et visiteurs. Le numéro un mondial des salons de sous-traitance industrielle devrait une nouvelle fois faire le plein, comme l'année dernière où il avait accueilli 1 702 exposants venus de 38 pays différents. Cette année, 40 000 visiteurs issus de 70 pays sont attendus. Le signe que, plus que jamais en période de difficultés économiques, cet événement constitue un outil efficace pour renforcer et développer son activité.

Certains secteurs d'activité devraient être mieux représentés que l'année dernière : il s'agit de l'usinage/décolletage/machines spéciales, de la forge/fonderie, de la plasturgie et de l'électronique qui sont en progression. À noter l'entrée dans le salon des textiles techniques.

LES TROPHÉES MIDEST DE RETOUR

Parmi les autres moments phares proposés aux visiteurs comme aux exposants, les Trophées MIDEST seront de retour pour valoriser l'excellence des sous-traitants. Un programme de conférences gratuites, courtes et exhaustives présentera les dernières avancées techniques, stratégiques et économiques. Le plateau télé et les rendez-vous d'affaires, très prisés des professionnels, animeront aussi cette édition.

Depuis quelques années, MIDEST poursuit aussi avec succès l'animation de son marché au-delà de ces quatre jours de rencontres. Le site www.midest.com, qui vient de lancer sa propre chaîne télé, fait ainsi la part belle au

contenu en temps réel par secteurs d'activité, et le salon est plus que jamais présent sur les différents réseaux sociaux : Viadeo (2 000 membres), Twitter (1 300 followers), LinkedIn et Facebook.



Du 4 au 7 novembre, la FIM et le Cetim animeront un espace situé à la croisée de tous les villages et stands mécaniciens sur le salon MIDEST, intitulé "Place de la mécanique". Le thème : "Industries mécaniques : vecteurs de votre compétitivité". Outre les conférences et les échanges avec les experts de la FIM et du Cetim, la fédération organise une visite du salon pour les prescripteurs de l'orientation. Objectif : leur faire découvrir la diversité de la mécanique et de ses métiers au travers des témoignages d'industriels qui leur présenteront leurs activités, les défis qu'ils auront à relever dans les années à venir et leurs besoins en recrutement (entre 40 et 50 000 personnes par an d'ici 2020).

EN SAVOIR PLUS :

• Du mardi 4 au vendredi 7 novembre 2014 - Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte
www.midest.com

JURIDIQUE

Les pièges du "made in"

Faut-il imposer le marquage du pays d'origine sur les produits ? En l'absence de critères solides pour établir cette origine, la FIM défend le marquage volontaire et optionnel.

Le 10 juillet dernier, la FIM a organisé une réunion d'information sur le "made in". Elle a permis de faire le point sur la réglementation et les labels. La FIM y avait invité

Afnor Certification pour présenter le label "Origine France garantie". Créé par l'association Pro France, chargée de promouvoir la "Marque France", ce label vise, d'une part, à donner aux clients une information claire sur l'origine d'un produit et, d'autre part, à permettre aux entreprises qui font cette démarche de certification, de valoriser leur production.

Pour obtenir ce label, le produit doit respecter deux critères : le lieu où le produit prend ses caractéristiques essentielles est situé en France ; 50 % au moins du prix de revient unitaire est réalisé en France.

Ces critères sont indépendants de la notion de l'origine des marchandises utilisée par les services douaniers.

ASSURER UNE TRAÇABILITÉ

« Pour les industriels, c'est un moyen de se différencier des concurrents, note Yves Blouin, chef du service droit des affaires et contrats de la FIM. De plus en plus de clients des secteurs public et privé s'intéressent à l'origine des produits, d'où la nécessité d'assurer une traçabilité et d'identifier le pays de fabrication. »

Par ailleurs, pour beaucoup le "made in France" constitue un gage de qualité. Il est possible d'identifier les sites de production et de les visiter. Et l'origine hexagonale du produit garantit le respect de la réglementation notamment en matière de sécurité.

« Sur le plan juridique, on ne dispose en pratique que du critère douanier pour définir l'origine d'un produit, remarque Yves Blouin. Pourtant ce critère ne sert pas à informer le client, mais à appliquer le régime douanier (droits de douanes et autres mesures). Contrairement à la réglementation américaine, il n'existe en Europe aucune obligation de marquage "made in". »

Le critère douanier se révèle d'ailleurs peu satisfaisant, puisqu'il suffit que la dernière opération industrielle ait lieu en France pour que le produit soit considéré comme français. Peu importe que l'essentiel de la fabrication ait été effectué dans un autre pays.

Dernière initiative en date, un projet de règlement européen sur la sécurité des produits prévoit d'imposer le marquage d'origine de tous les produits de consommation, en renvoyant au critère douanier. « La FIM et l'Orgalime s'opposent à ce projet, indique Yves Blouin. Car utiliser le critère douanier peut aboutir à légaliser une tromperie. Nous sommes favorables au marquage optionnel et volontaire, labellisé ou non, tant que des critères d'origine solides ne seront pas établis. »

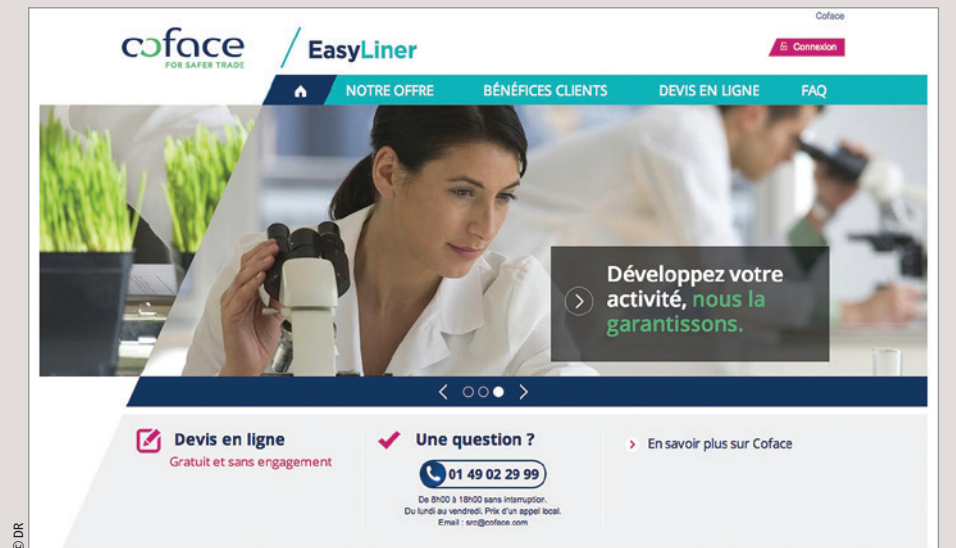
EN SAVOIR PLUS :

• www.profrance.org

* DÉCRYPTAGE

Une assurance-crédit contre les risques d'impayés

Coface propose EasyLiner, une nouvelle assurance-crédit pour prévenir les risques de factures impayées.



POUR QUI ?

EasyLiner s'adresse spécifiquement aux PME qui veulent se protéger contre les risques d'impayés en France et à l'étranger. Cette solution d'assurance-crédit "tout compris" offre simplicité et autonomie et repose sur trois piliers :

- **L'information** : Coface analyse chacun des clients de l'entreprise et la conseille pour évaluer et prévenir le risque de non-paiement ;
- **Le recouvrement** : le réseau international d'experts de Coface prend en charge le recouvrement des factures impayées, tout en préservant la qualité des relations avec les clients ;
- **L'indemnisation** : Coface indemnise les créances garanties quelle que soit l'issue du recouvrement.

POUR QUOI ?

- EasyLiner permet à l'entreprise :
- d'améliorer sa gestion du crédit ;
 - de consacrer son temps et ses ressources internes au développement de son activité ;
 - d'accéder à de nouvelles opportunités de marchés et de développer ses ventes en toute sérénité ;
 - d'améliorer la qualité de son bilan en sécurisant son poste client ;

- d'accorder plus de crédit à ses acheteurs ;
- d'accéder plus facilement au crédit bancaire en gagnant en crédibilité et en fiabilité.

COMMENT ?

EasyLiner se souscrit en ligne en quelques minutes. Il suffit de saisir quelques informations (chiffre d'affaires, gamme de produits et secteur d'activité) pour fixer la prime forfaitaire. Un seul contrat suffit pour assurer les ventes en France et à l'export. À tout moment l'entreprise peut développer l'export sans coût supplémentaire. 24 heures sur 24, une plateforme permet d'accéder à tous les outils de gestion : identification des clients, demande de garanties, déclaration d'impayés, contrôle de l'indemnisation des impayés, analyse du portefeuille clients.

EN SAVOIR PLUS :

- <https://cofacefrance.onlinerecreditpolicy.com/form/register>
- **Service clients** : 01 49 02 29 99 - src@coface.fr

WNE : une fenêtre ouverte sur le monde pour la filière nucléaire française

Jamais aucun événement n'a accueilli autant d'acteurs mondiaux du nucléaire. Le GIIN* accompagne les entreprises françaises de la filière pour développer leurs affaires à l'international.

500 exposants, 31 pays représentés, 25 % d'entreprises internationales, 7 000 visiteurs attendus. Du 14 au 16 octobre, Le Bourget accueille le WNE (Word nuclear exhibition) : le premier salon mondial consacré au nucléaire jamais organisé. Aucun événement dans le monde n'accueille autant d'acteurs internationaux du secteur.

Décidé par le Comité stratégique de la Filière Nucléaire qui a mandaté l'AIFEN (Association des Industriels Français Exportateurs du Nucléaire) pour organiser un événement mobilisateur, le WNE vise à valoriser la filière nucléaire française à l'international. C'est l'occasion de présenter son savoir-faire et son excellence.

« Le développement à l'international s'avère indispensable à la pérennité des sites industriels en France, à l'innovation et à l'investissement, remarque Céline Cudelou, déléguée générale du GIIN. Nous nous devons d'accompagner nos entreprises sur cet événement dont l'objectif est de faire venir en France les clients internationaux, comme exposant ou visiteur. »

Outre son rôle très actif au sein du comité d'organisation de WNE, aux côtés de l'AIFEN, le GIIN investit pour accompagner les industriels de la filière. Ainsi, il propose un pavillon de 1 000 m³ qui regroupe 93 entreprises. Il s'occupe également d'accompagner des entreprises adhérentes hors pavillon. Au total 108 entreprises membres participent à l'événement.

En dehors de l'accompagnement logistique et la mise à disposition de traducteurs, le GIIN organise des parcours sur le salon, notamment pour les visiteurs étrangers. Des parcours par phase (fabrication du combustible/construction/exploitation et maintenance/recyclage, traitement des déchets) guidés par



↑ Le développement international s'avère indispensable à la pérennité des sites industriels en France.

des étudiants ou des salariés des entreprises. Pour Céline Cudelou, « notre objectif, c'est de mettre en relation les entreprises avec les visiteurs internationaux pour créer des opportunités d'affaires ».

* GIIN : Groupement intersyndical de l'industrie nucléaire

Panorama du nucléaire mondial

Représentant près de 350 entreprises du secteur du nucléaire, le GIIN a commandé une étude sur les marchés nucléaires mondiaux. Ce qu'il faut retenir.

• PÉRIMÈTRE

L'étude porte sur l'ensemble des marchés nucléaires mondiaux : 30 pays électronu-

cléaires (États-Unis, France, Japon, Chine, Russie...) qui disposent d'un ou plusieurs réacteurs en fonctionnement ; 28 pays émergents (Émirats Arabes Unis, Égypte, Turquie, Thaïlande...) qui possèdent des unités de recherche et/ou de formation en activité ou des réacteurs en construction ; une dizaine de nouveaux entrants (Qatar, Arabie Saoudite, Estonie...) qui déclarent vouloir accéder à l'énergie nucléaire civile.

• LA CHINE, NOUVEL ELDORADO DU NUCLÉAIRE

Sur 540 réacteurs dans le monde, 411 fonctionnent, 62 sont à l'arrêt ou en démantèlement, 67 en cours de construction. L'âge moyen du parc atteint 29 ans. La technologie de l'eau sous pression domine largement. Avec seulement 6 % du parc mondial installé mais plus de 40 % des constructions en cours, la Chine représente le futur de l'industrie.

Le reste de l'Asie semble conditionné aux décisions que devrait prendre le Japon, suite à

l'accident de Fukushima.

De son côté, la Russie reste le seul grand pays nucléaire "historique" qui poursuit une politique volontariste de développement de ses capacités. Les unités en construction représentent 30 % du parc installé et la Russie est le premier exportateur mondial de réacteurs. Le Moyen-Orient constitue un foyer potentiel de développement à long terme mais demeure aujourd'hui un marché extrêmement marginal.

• EXPLOITATION ET MAINTENANCE : LES OPÉRATEURS HISTORIQUES DOMINENT

Longtemps leaders du marché, l'Europe et les États-Unis voient la part du nucléaire dans leur mix énergétique diminuer : ils ne représentent plus que 18 % des réacteurs en construction. En revanche, ils dominent le marché de l'exploitation avec 37 % du parc mondial installé pour l'Europe (hors Russie) et 28 % pour les États-Unis. EDF, Exelon (États-Unis) et Rosatom (Russie) forment le trio de têtes des opérateurs nucléaires avec respectivement 73, 31 et 30 réacteurs.

L'exploitation des réacteurs nucléaires mobilise essentiellement des acteurs nationaux, en tous cas pour les opérations quotidiennes et la maîtrise d'œuvre des travaux de maintenance. Enfin, l'Europe et les États-Unis représentent 70 % des réacteurs à l'arrêt ou en cours de démantèlement : un courant d'affaires potentiellement important.

• LE TISSU INDUSTRIEL NATIONAL D'ABORD

Les opérateurs font quasi systématiquement appel à des systémiers nationaux, lorsque la technologie est disponible. Fortes de leur expérience acquise sur leurs marchés nationaux, la Chine et la Corée deviennent des candidats très sérieux aux appels d'offres internationaux. Chinois et Coréens fournissent l'îlot nucléaire de 35 % des réacteurs en construction (contre 5 % du parc installé).

↓ Les vendeurs d'îlot cherchent à optimiser le retour pour le tissu industriel national. Ici l'EPR de Flamanville.



* POINT DE VUE

JEAN-PIERRE LERAISTRE, responsable du développement nucléaire de Boccard

Pour la 1^{ère} fois sur un salon

« C'est la première fois que nous participons à un salon en tant qu'exposant dans le nucléaire et que nous sponsorisons un événement à dimension mondiale. Et pour cause : Boccard qui intervient depuis près d'un demi siècle dans le nucléaire, a pour objectif d'être l'ensemblier industriel de référence de la filière énergétique française partout dans le monde. Nous sommes spécialisés dans les transferts de fluide, notamment pour l'îlot nucléaire. Nous avons donc accompagné la naissance du

parc nucléaire français. Aujourd'hui, nous sommes très impliqués dans les travaux post Fukushima et le grand carénage, mais aussi dans la construction de nouvelles installations, tel l'EPR de Flamanville et le RES à Cadarache.

Le WNE va nous permettre de faire connaître aux acteurs internationaux du nucléaire nos quatre compétences : l'ingénierie, la fabrication, la construction et la maintenance des unités. Une nouvelle occasion d'accroître notre ouverture à l'international. »

Le Chinois CGNPC a développé son propre îlot nucléaire sur la base d'un réacteur Framatome. Le Coréen Kepco a d'abord utilisé des réacteurs américains et canadiens avant de développer son propre modèle. 85 % des réacteurs en cours de construction de CGNPC et 100 % de ceux de Kepco utiliseront des technologies nationales.

À l'exception du Russe Rosatom, qui mène une politique de développement agressive, les acteurs historiques voient leur leadership entamé. D'une manière générale, sur leurs territoires, les vendeurs d'îlots nucléaires cherchent à optimiser le retour pour le tissu industriel national. Ainsi, ils privilégient les fabricants locaux de turbine, s'ils existent. Les pays émergents développent cette activité à travers des partenariats.

Trois moments forts du WNE

6 TABLES RONDES :

- "Technologies sûres et éprouvées pour les réacteurs et le cycle du combustible" par Luc Oursel, Areva
- "Préparer l'avenir" par Bernard Bigot, CEA
- "Quelles formations pour les programmes nucléaires ?" par Yves Brechet, Énergie atomique
- "Démantèlement et gestion des déchets" par Marie-Claude Dupuis, Andra
- "Radionucléides et santé : un avenir prometteur !" par Richard Zimmermann, consultant médecine nucléaire industrielle

4 ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS

- "Sûreté nucléaire au cœur de l'exploitation" EDF Wano, le 16 octobre 2014
- "Atoms for the future" SFEN Jeune Génération, les 13 et 14 octobre 2014
- "Japanese engineering forum" JAIF Japan atomic Industrial Forum, le 15 octobre 2014
- "Technical courses on supply chain" par AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique)

1 ÉVÉNEMENT ACADÉMIQUE

Journée de la formation et de l'insertion professionnelle, le 16 octobre 2014.



* POINT DE VUE

ALAN ROCHERY, vice-président en charge du marché nucléaire de Bernard Controls

Poursuivre notre développement dans le nucléaire

« Le nucléaire représente 20 à 30 % de notre activité de servomoteurs électriques pour la robinetterie industrielle, dont la moitié à l'export notamment en Chine. Nous souhaitons poursuivre notre développement dans le secteur du nucléaire. Sur le WNE, nous disposons d'un stand sur un pavillon GIIN et à proximité de ceux

d'Areva et d'EDF. Le GIIN a assumé une bonne partie de l'organisation. Ce salon est une première et un événement incontournable pour nous. Qui plus est il se tient en France, sur notre marché phare, à 5 km de notre usine et de notre siège social. Nous avons invité une centaine de clients et nous attendons une activité intense. »

USINE DU FUTUR

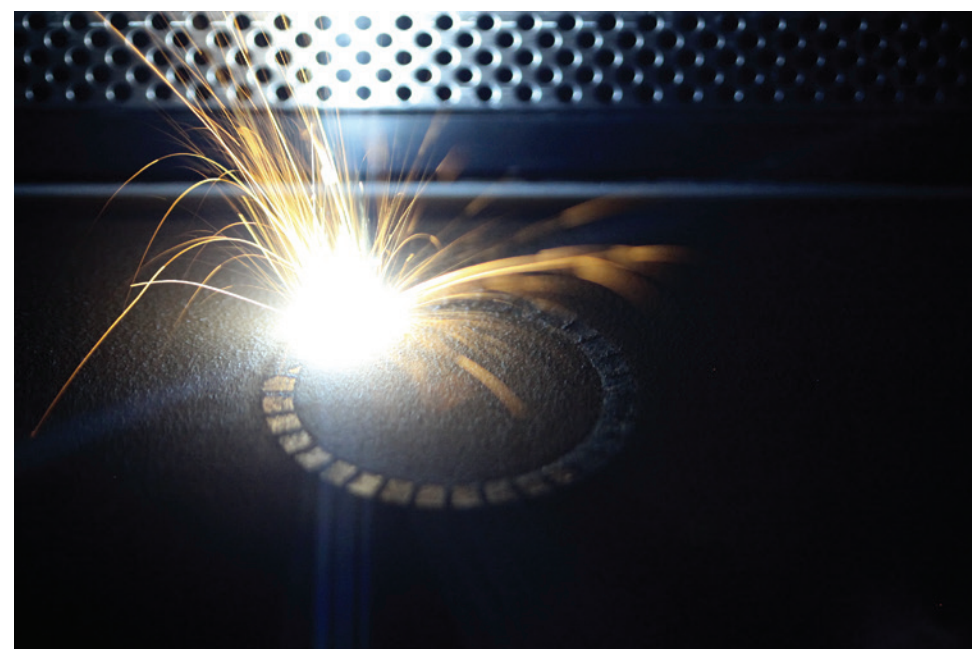
La mécanique au cœur de la 4^e révolution industrielle

La FIM et ses partenaires mettent en place un projet fédérateur autour de l'usine du futur. Première étape : un référentiel qui doit permettre aux chefs d'entreprise mécaniciens de construire leur usine du futur.

« Une quatrième révolution industrielle est en marche »

Jérôme Frantz, Président de la FIM en est convaincu. En France, cette révolution porte un nom : l'usine du futur qui doit permettre de développer sur le territoire français, une industrie forte, innovante, exportatrice, génératrice de richesses et créatrice d'emplois.

Cette révolution industrielle se fonde sur l'accroissement de la vitesse de traitement de l'information et sur le développement massif des réseaux de communication qui permet des interconnexions multiples entre machines, entre sites et avec l'extérieur. Ce qui suppose une nouvelle organisation des moyens de production.



↑ Parmi les nouveaux procédés ou modes de fabrication sur lesquels s'appuie l'usine du futur : la fabrication additive.

INTÉGRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'usine du futur répond à de nouvelles exigences des clients : le marché de masse laisse la place à un marché de l'offre personnalisée ; la production à grande échelle cède le pas à la fabrication de petite ou moyenne série.

L'usine du futur prend également en compte les enjeux environnementaux et sociétaux. Elle se rapproche des lieux d'habitation. Elle consomme moins d'énergie et de ressources primaires, produit moins de déchets. Elle tient compte dès les phases de conception, de l'analyse du cycle de vie des produits et intègre l'ensemble des notions de l'économie circulaire. « Principaux fournisseurs de toutes les filières industrielles, les industries mécaniques sont des acteurs centraux de l'usine du futur, insiste Jérôme Frantz. C'est pourquoi, avec le Cetim, le Groupe Institut de Soudure, l'Association Française de Mécanique et des partenaires professionnels dont la FIEEC (Fédération des industries électriques, électroniques et de communication), la FIM met en place un grand projet fédérateur destiné à affirmer son rôle de référent en matière d'usine du futur. Nous souhaitons vulgariser et promouvoir le concept, expliquer, faire de la pédagogie autour des axes d'application, tant auprès des industriels mécaniciens qui doivent au plus vite s'approprier l'usine du futur que des autres acteurs publics ou privés. »

DES FICHES THÉMATIQUES

Dans un premier temps, les partenaires vont élaborer un référentiel qui définit l'usine du futur et son périmètre, décrit les enjeux

majeurs sur le plan sociétal, environnemental et technologique. Des fiches thématiques permettront de décrire concrètement les différentes composantes de l'usine du futur : nouvelles technologies, organisation, équipements particuliers...

Ce référentiel sera mis à disposition des chefs d'entreprise, pour leur faciliter la mise en œuvre des différents composants lorsqu'ils décident de construire une nouvelle usine ou de moderniser un atelier existant. En tant que fournisseur d'équipements de production, ces fiches seront également une source pour adapter l'offre aux besoins de demain. Le référentiel pourra aussi servir dans des programmes publics de soutien des entreprises. Enfin, il sera proposé aux acteurs de la recherche, pour contribuer à ce que les nombreux programmes de recherche répondent aux besoins des industriels et de l'économie du pays. D'autres actions complémentaires sont également en cours de maturation. Avec le même objectif : mettre à disposition des entreprises, les technologies et les organisations qui seront essentielles au cours des deux décennies à venir.

L'usine du futur s'invite à Maubeuge

Le 19 novembre prochain, la 3^e édition des Rencontres industrielles régionales de Maubeuge rassemblera des industriels, leurs clients, leurs fournisseurs et leurs partenaires ; une occasion d'apprendre à se connaître pour mieux travailler ensemble.

L'usine du futur sera à l'honneur des Rencontres industrielles régionales de Maubeuge

qui se tiendront le 19 novembre à l'Espace Sculfort. Il s'agit de la 3^e édition de cet événement organisé par l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, le Pôle d'excellence Mécanov, le GFI Nord-Pas-de-Calais (Groupe des Fédérations Industrielles) et les Chambres de Commerce et d'Industrie mécanique Nord de France, en partenariat avec notamment la FIM, le Cetim et l'UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie).

Ouverture à 9h30 avec un atelier qui portera sur "La robotique et la cobotique dans vos ateliers, vecteurs de souplesse", avec la participation de Franck Naro, directeur d'UGB

Renault Douai. À 14h30, une conférence sur "L'industrie du futur, nos ateliers de demain" réunira notamment Michel Dancette, directeur innovation et prospective du groupe Fives, co pilote du plan usine du futur, Xavier Jette, Président de Mécajet et François Salamone, Président de Créatique Technologie. Au programme également : un atelier sur les alliances dans le marché du ferroviaire et les traditionnels rendez-vous d'affaires de 30 minutes préorganisés. Ces derniers permettent aux industriels de rencontrer leurs clients, leurs fournisseurs et leurs partenaires. Au total 300 participants sont attendus et 350 rendez-vous prévus.

Directeur de l'usine Dupuis Mécanique d'Annezin, Christian Drelon participe depuis le début à cette manifestation. « Une étude économique portant sur la région nous a montré que les grands donneurs d'ordre n'étaient pas nos seuls clients, explique-t-il. Il existe également des échanges importants entre mécaniciens. Ces rencontres sont donc l'occasion d'apprendre à mieux nous connaître pour travailler ensemble. » Les échanges en réseau permettent de mutualiser des technologies et des compétences pour mener à bien des projets. Par exemple, telle entreprise peut avoir besoin

d'une machine pour travailler des grandes pièces dont dispose l'un de ses collègues mécaniciens. Telle autre recherche un procédé d'usinage par électroérosion proposé par l'un de ses voisins... « Bien sûr, nous pouvons être concurrents sur certains marchés, reprend Christian Drelon. D'où l'intérêt de se retrouver à Maubeuge pour établir un certain niveau de confiance. » Une confiance indispensable pour travailler ensemble.

EN SAVOIR PLUS :

• www.rencontres-industrielles.com

↓ 300 participants attendus, 350 rendez-vous d'affaires prévus.



LYON
EUREXPO FRANCE
2 > 5 décembre 2014

26^e salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement

www.pollutec.com

Organisé par :  Reed Expositions

En association avec :  ADEME
Agence de l'Environnement et de la Métréologie

Un concours qui mène de l'objet aux métiers

Choisir un objet ; le décortiquer pour savoir comment il est produit ; découvrir les formations qui conduisent aux métiers indispensables pour le fabriquer... Le 29 septembre dernier, la FIM et l'Onisep ont lancé un concours qui entraîne les élèves de 4^e et de 3^e ainsi que les lycéens au cœur de la mécanique.



Quel est le point commun entre une éolienne, une crème solaire, un train, une cocotte-minute®, un robinet et une prothèse médicale ? Réponses : sans la mécanique, ils n'existeraient pas, et ils sont au centre du concours proposé par la FIM, plusieurs syndicats membres* et l'Onisep aux collégiens de 4^e et 3^e, ainsi qu'aux lycéens. Objectif : leur faire prendre conscience du rôle majeur et de l'omniprésence de la mécanique dans notre quotidien, tout en découvrant cette industrie innovante, ses applications et la diversité de ses métiers... Concrètement, par groupe de huit, les jeunes choisissent l'un des six objets proposés. Ils

* EN BREF

L'Aventure des métiers : la mécanique expliquée aux jeunes



C'est l'un des rendez-vous de l'année les plus importants pour faire connaître aux jeunes les métiers de la mécanique : du 27 au 30 novembre 2014, la FIM et ses syndicats* participent à la 16^e édition de l'Aventure des Métiers, organisée par le groupe "L'Étudiant" à l'occasion du Salon européen de l'éducation. Sous la bannière des Industries technologiques, ils feront stand commun avec le Gifas (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) et le GIM (Groupe des Industries de la Métallurgie) de la Région Parisienne. Quatre démonstrateurs, dont un simula-

teur de soudage et une machine de marquage, permettront de donner aux jeunes une vision concrète des métiers de la mécanique. Un quizz dédié aux métiers de la mécanique sera également proposé avec des lots à gagner. Enfin, la FIM animera deux conférences : le vendredi 28 novembre à 11h30, sur le thème "Filière courte ou longue : trouve ta voie dans les industries mécaniques" ; et le samedi 29 novembre à 16h00 sous l'intitulé "Découvrez la mécanique et ses professions !" *Artema, Cisma, FIM-Énergétique, SNCT, Symop, Unitam.

doivent expliquer comment intervient la mécanique dans la fabrication de l'objet. Quelles sont ses grandes étapes de production, avec une description et une illustration (photos, vidéos...) d'une des machines nécessaires à la fabrication ? Quels sont les parcours de formation menant aux métiers permettant de le produire ? En quoi il contribue à relever l'un des quatre grands défis de demain (consommation, santé, environnement, mobilité) ? Enfin, les jeunes sont invités à imaginer comment l'objet choisi pourrait évoluer dans les 50 ans à venir et les modifications des différentes étapes de production qui en découlent. Une façon ludique d'aborder l'innovation et ce qu'elle implique. C'est donc à un voyage au cœur de la mécanique que sont invités les jeunes. Pour les enseignants, le concours est un outil péda-

gogique permettant d'aborder de nombreux thèmes tout en favorisant le travail en équipe. La FIM et l'Onisep leur ont d'ailleurs fourni un support pédagogique très complet pour les accompagner. Composé de représentants de la FIM et de l'Onisep, un jury départagera les dossiers et accordera un premier et un second prix pour les catégories collèges et lycées. À la clé : une journée à Paris avec la visite des machineries de la Tour Eiffel et des casques audio à gagner. Des objets qui n'existeraient pas sans... la mécanique.

*Artema, Cisma, FIM AC, Profluid, SNCT, Symop, Unitam.

EN SAVOIR PLUS :

• www.onisep.fr/concours
elefbure@fimeca.org

STRATÉGIE

FIM Auto : le renouveau

Le groupement de marché FIM Auto s'est fixé trois axes de travail pour répondre aux besoins des industriels de la filière.

Le 17 septembre dernier onze syndicats* de la FIM concernés par le marché automobile se sont réunis pour relancer le groupement de marché FIM Auto. Ce dernier s'est fixé trois axes de travail : d'abord défendre les intérêts des entreprises par rapport aux parties prenantes, à commencer par les donateurs d'ordre. « Nous avons choisi de ne pas nous disperser, insiste Philippe Guyomard,

Président de FIM Auto. Nous allons sélectionner deux sujets emblématiques et concrets et nous concentrer dessus ». Deuxième axe de travail, l'attractivité de la filière et l'articulation des compétences. D'une part, il s'agit d'attirer des jeunes talents. D'autre part, comment trouver des synergies et envisager des réponses communes à des appels d'offres, autrement dit comment chasser en meute ? En effet, les entreprises adhérentes des différents syndicats regroupent un nombre important de compétences (traitement de surface, roulements, engrenages...). Enfin dernier axe, « la filière automobile compte une multitude d'instances représentatives, remarque Philippe Guyomard. Nous souhaitons mieux comprendre la définition des missions et objectifs de chacun et apporter notre pierre à l'édifice ».



↑ Philippe Guyomard, Président de FIM Auto

* Par ordre alphabétique : AFF, Affix, Amics-E&PI, Artema, Cisma, FIM Métaux en feuille, FIM Moules et Prototypes, FIM Ressorts, SNDEC, Symop, UITIS.

Journal de campagne

À la rencontre du monde politique

Depuis deux ans, la FIM et le Cetim organisent des rencontres avec les parlementaires pour leur faire prendre conscience des difficultés rencontrées par les industriels. Illustration avec Karine Berger et Laurent Grandguillaume, députés PS.

Une nécessaire stabilité législative et fiscale d'ici la fin de la législature : une simplification des normes qui ne coûtera rien à l'État : voilà les deux messages forts que Karine Berger, députée socialiste des Hautes-Alpes, membre de la commission des finances, a retenu à l'issue de sa rencontre avec Jérôme Frantz, Président de la FIM, et des industriels, le 16 juillet dernier.

Depuis plus de deux ans, la FIM et le Cetim sont partis à la rencontre des parlementaires pour leur faire prendre conscience de l'importance de la mécanique dans le renouveau industriel français. Ces entretiens permettent de faire passer des messages importants aux politiques pas toujours au fait de la réalité du monde industriel.

Parmi les sujets de discussion abordés avec Karine Berger, la mise en œuvre du pacte de responsabilité et de solidarité a occupé une place importante. La FIM a fait part à la députée de son inquiétude quant au temps nécessaire à la mise en œuvre des mesures contenues dans le pacte de responsabilité et de solidarité, qui ne produiront leurs effets qu'à partir de 2017 alors que la situation des entreprises est difficile. Autres points abordés : l'ANI (Accord national interprofessionnel), le CICE, le rôle des banques auprès des entreprises, la représentation syndicale, le compte pénibilité.

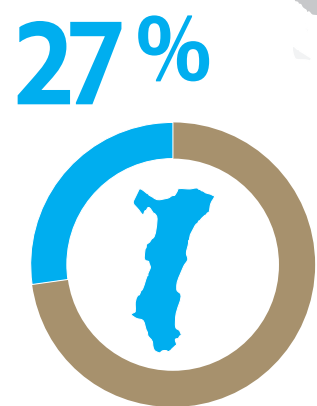
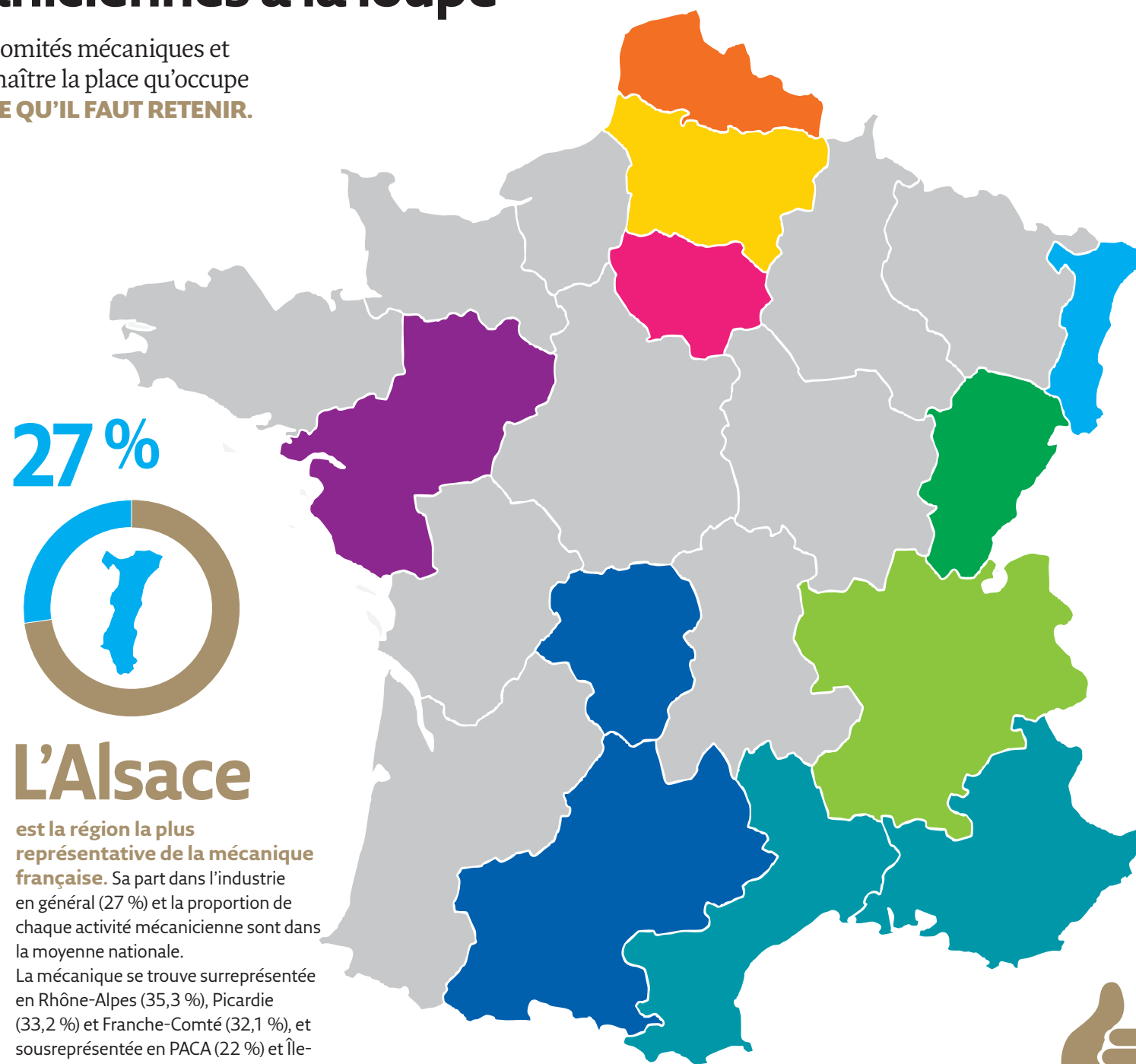
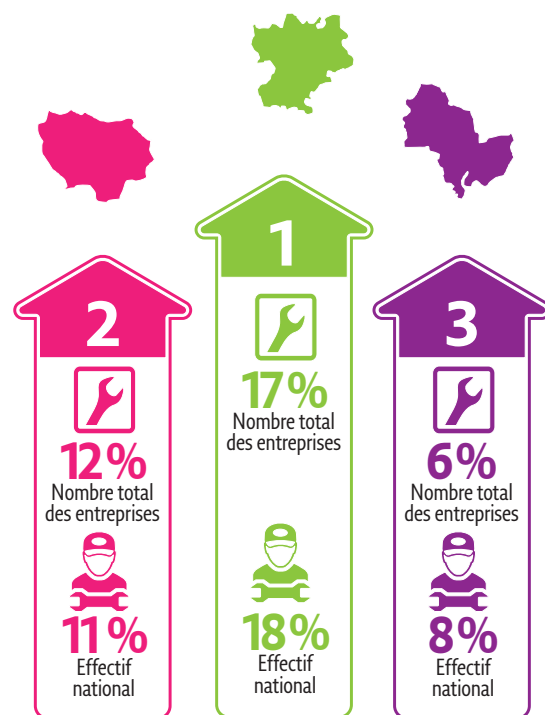
Le 11 juin Michel Athimon, directeur général de la FIM, Alexandre Saubot, directeur général d'Haulotte Group, et Bruno Grandjean, Président de

Redex, ont rencontré Laurent Grandguillaume, député de la Côte d'Or. Les industriels ont présenté des exemples concrets pour illustrer les défis que doivent relever les industries mécaniques afin de retrouver leur compétitivité sur un marché très concurrentiel. Ils ont notamment souligné l'excès de contraintes légales. Un argument auquel Laurent Grandguillaume est sensible, puisqu'il est devenu Président du comité de simplification, en remplacement de Thierry Mandon entré au gouvernement. Il est donc placé au cœur du choc de simplification promis par les pouvoirs publics.



Neuf régions mécaniciennes à la loupe

La FIM et ses 9 représentations régionales (comités mécaniques et délégations) ont réalisé des études pour connaître la place qu'occupe la mécanique dans chacune des 9 régions. **CE QU'IL FAUT RETENIR.**



L'Alsace

est la région la plus représentative de la mécanique française. Sa part dans l'industrie en général (27 %) et la proportion de chaque activité mécanicienne sont dans la moyenne nationale.

La mécanique se trouve surreprésentée en Rhône-Alpes (35,3 %), Picardie (33,2 %) et Franche-Comté (32,1 %), et sousreprésentée en PACA (22 %) et Île-de-France (23,5 %).

Alors que la moyenne nationale s'établit à 16 %. La transformation des métaux est surreprésentée par rapport à la moyenne nationale dans toutes les régions étudiées sauf PACA et l'Île-de-France. Ces deux dernières se distinguent par la place importante qu'occupe la précision : respectivement 27 et 25 %.

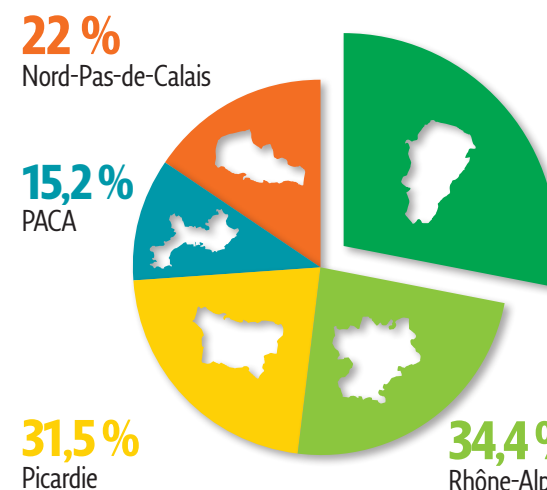
- Nord-Pas-de-Calais
- Picardie
- Île-de-France
- Pays-de-la-Loire
- Arc Méditerranéen

- Rhône-Alpes
- Franche-Comté
- Alsace
- Sud-Ouest



1 à 9 salariés

Les TPE sont ultra majoritaires dans toutes les régions. Seules l'Île-de-France et Rhône-Alpes comptent plus de vingt entreprises mécaniciennes de plus de 500 salariés.



40,5%

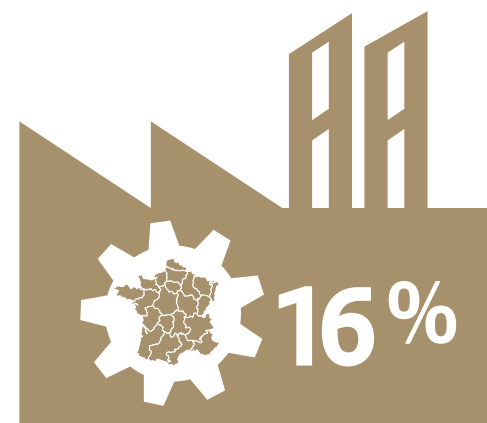
C'est la part de la sous-traitance en Franche Comté, la région où la sous-traitance est proportionnellement la plus importante. Rhône-Alpes (34,4 %), et Picardie (31,5 %) sont au-dessus de la moyenne nationale (26 %). À l'inverse de PACA (15,2 %) et du Nord-Pas-de-Calais (22 %).

Limousin / Midi-Pyrénées

Le 2 octobre dernier, la FIM, le Cetim et le cluster Mecanic Vallée ont signé une charte de coopération. Le cluster prend le nom de Comité Mecanic Vallée et sera le relais de la FIM avec les entreprises sur le territoire Limousin / Midi-Pyrénées. Avec cette nouvelle entité, l'hexagone compte aujourd'hui 9 comités mécaniques. Leur rôle : animer la filière mécanique et les institutions œuvrant dans le secteur de la mécanique au profit des entreprises.

Enquête

Le pôle études stratégiques et prospective de la FIM produit des indices, des enquêtes, des baromètres et des notes de conjoncture pour les entreprises adhérentes. Avec l'aide des comités mécaniques, il a réalisé ces enquêtes régionales. Chacune d'entre elle comporte deux parties : la première définit la place de la mécanique dans l'industrie manufacturière ainsi que sa position par rapport aux autres secteurs industriels ; la seconde comporte des informations relatives aux effectifs et aux métiers de la mécanique. Les vingt principales entreprises de la région sont mentionnées à la fin de chaque dossier.





Fiscalité : redevenir compétitif

Les impôts de production, hors impôt sur les sociétés et les charges sociales, représentent entre 4 et 8 % de la valeur ajoutée des entreprises mécaniciennes. Plutôt que de taxer la richesse produite comme ses voisins, la France impose les moyens de production. Une spécificité hexagonale qui pénalise la compétitivité de l'industrie. La FIM s'engage pour faire évoluer la fiscalité qui pèse sur les entreprises. Objectif : réduire les impôts sur les moyens de production et stabiliser le cadre fiscal.

La fiscalité au service de la compétitivité

LA FISCALITÉ QUI PÈSE SUR L'INDUSTRIE NUIT À SA COMPÉTITIVITÉ, pourtant indispensable pour retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi. La FIM milite pour un changement profond du cadre fiscal qui doit être pensé au regard de son impact sur la compétitivité. Explications de Jérôme Frantz, président de la FIM.

MécaSphère : Pourquoi la FIM s'engage-t-elle pour une réforme de la fiscalité française ?

J.F. : Selon une enquête que nous avons réalisée, les impôts de production, soit les prélèvements obligatoires supportés par les entreprises hors IS* et charges sociales, représentent 4 à 8 % de la valeur ajoutée des entreprises mécaniciennes. C'est dire si les prélèvements fiscaux affaiblissent leur compétitivité. Or la compétitivité industrielle, qui contribue à la création de valeur ajoutée et aux exportations, est essentielle pour retrouver le chemin de la croissance et surtout de l'emploi. C'est pourquoi, nous appelons les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs à repenser le cadre fiscal, non pas seulement en fonction de sa finalité budgétaire, mais surtout au regard de son impact sur la compétitivité industrielle, face à la concurrence internationale.

Il est impératif de conduire systématiquement des études d'impacts sur la compétitivité industrielle en amont et en aval de la création/révision d'une mesure fiscale. Ces études devront être exhaustives, publiées en toute transparence, et s'appuyer sur la consultation des acteurs économiques concernés.

M. : Quelles sont les conditions pour réussir une telle réforme ?

J.F. : Pour réussir, cette réforme doit s'accompagner d'une baisse significative de la dépense publique. Dans ce cadre, en concertation avec les acteurs économiques, il faut mener une réflexion globale sur l'efficacité de la sphère publique (État, collectivités territoriales, protection sociale) dont les dépenses s'élèvent à 56 % du PIB. La réforme fiscale doit s'accompagner d'une réduction structurelle de ces dépenses

publiques. Par exemple, la pluralité des interlocuteurs en matière d'aide aux entreprises est inutile et coûteuse, de même que les financements croisés qui peuvent en résulter. Il convient donc de prendre en compte toutes les conséquences de la décentralisation sur ce point afin de clarifier les politiques de développement économique sur les territoires. À cet égard, la répartition des compétences entre les entités territoriales doit être préalable au découpage des régions, pour aboutir à de vraies économies.

M. : Quelles sont les priorités de la FIM en matière fiscale ?

J.F. : D'une manière générale, la FIM soutient les positions définies par le Medef (voir encadré). D'abord, nous pensons qu'il convient d'aménager certaines mesures qui vont dans le bon sens, comme le CICE*.



« Il est impératif de conduire systématiquement des études d'impacts sur la compétitivité industrielle en amont et en aval de la création/révision d'une mesure fiscale. »

Les autres mesures proposées par le Medef

La suppression de la C3S* va dans le sens d'une amélioration de la compétitivité des entreprises, car elle pèse sur le chiffre d'affaires sans tenir compte de la situation économique de l'entreprise. Mais, le calendrier de suppression est trop étalé, avec un plein effet en 2017 seulement. Le Medef réclame une accélération de la suppression de cette contribution afin de favoriser la relance de l'économie. Par ailleurs, le Medef souhaite améliorer les relations entre l'administration et les entreprises. Il propose de mettre en œuvre les conclusions du groupe 4 des Assises de la fiscalité qui portent sur : les doubles impositions et les sanctions

disproportionnées, les droits des entreprises lors des procédures de rectification ; l'allègement des contraintes pesant sur les entreprises au titre des garanties de paiement ; et l'organisation du contentieux. Si elles étaient adoptées, ces conclusions permettraient de favoriser un état d'esprit de coopération qui doit prévaloir dans les relations entre l'administration fiscale et les entreprises. Enfin, dans le domaine des prélèvements sociaux, le Medef estime que l'entreprise n'est pas le lieu du financement de la politique familiale et donc, que ces cotisations devraient lui être entièrement retirées.

●●● Plusieurs ajustements sont nécessaires pour que la réduction du coût du travail profite en priorité aux secteurs les plus exposés à la concurrence internationale. Le CICE doit permettre la montée en gamme, or il ne cible que les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, alors que le rapport Gallois préconisait 3,5 fois le SMIC.

Par ailleurs, la mise en place effective du CICE est trop lente : il ne prendra réellement d'ampleur qu'à partir de 2015. Une simplification est indispensable pour que les entreprises mécaniciennes puissent y avoir accès au plus vite. Enfin, nous demandons des garanties sur sa pérennité.

M. : Quels sont les impôts les plus pénalisants pour l'activité industrielle ?

J.F. : La fiscalité pesant sur l'investissement, les coûts de production et l'emploi présentent un impact significatif sur l'activité industrielle. Les mécaniciens y sont particulièrement sensibles car ces impôts pèsent quand il s'agit d'étendre un site ou de construire une nouvelle usine, et ils ne rendent pas le site France attractif.

Taxes sur les salaires (taxe d'apprentissage, effort construction...), TGAP*, redevances des Agences de l'Eau, taxe foncière, cotisation foncière des entreprises, CVAE*..., la liste est longue des prélèvements portant sur les facteurs de production. Faute de statistiques centralisées, il est impossible de connaître l'intégralité de leur poids. Les charges totales supportées par les entreprises sont sous-estimées.

Pour éviter de pénaliser l'investissement productif, la taxe foncière devra être amendée. Par exemple le taux d'abattement spécifique sur la valeur locative des établisse-

4 à 8 %

LES IMPÔTS DE PRODUCTION, SOIT LES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES SUPPORTÉS PAR LES ENTREPRISES HORS IS ET CHARGES SOCIALES, REPRÉSENTENT 4 À 8 % DE LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES MÉCANIENNES.

ments industriels qui existe en matière de CFE* pourrait être étendu à la taxe foncière. Ceci afin de tenir compte de la surtaxation qui frappe ces établissements. Cette surtaxation aurait dû être corrigée dans le cadre de la réévaluation des valeurs locales des autres locaux professionnels, mais les élus nationaux y ont renoncé pour des raisons politiques. Une exception doit être faite pour les taxes qui permettent de financer les centres techniques (voir encadré).

M. : Et concernant la fiscalité sur l'environnement et l'énergie ?

J.F. : Nous assistons à un empilement croissant de prélèvements fiscaux sur l'environnement et l'énergie. Par ailleurs, il s'agit de plus en plus d'une fiscalité de rendement au détriment de son objectif initial qui était de favoriser les conduites vertueuses. Les pouvoirs publics doivent impérativement les stabiliser, les plafonner en assurant un suivi de leur évolution, et lancer une réflexion collective sur leurs objectifs qui doivent être précisés et clarifiés.

Seule une fiscalité qui porterait sur les produits de consommation finale, quelle que soit leur origine géographique, pour-

thermiques). Cette taxe est due par les fabricants établis en France. Son assiette est assise sur le chiffre d'affaires hors taxe. La FIM et le Cetim s'opposent au plafonnement de la taxe fiscale affectée aux CTI, l'excédent perçu étant reversé au budget général de l'État. En effet, ce plafonnement réduit les budgets alloués aux actions collectives décidées par les industriels qui favorisent l'innovation et le progrès économique par la technologie.

* LEXIQUE

C3S : Contribution sociale de solidarité des sociétés

CFE : Cotisation foncière des entreprises

CICE : Crédit d'impôt compétitivité emploi

CIR : Crédit d'impôt recherche

CVAE : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

IS : Impôt sur les sociétés

JEI : Jeune entreprise innovante

TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

rait avoir un impact sur les consommateurs finaux sans entamer la compétitivité de nos entreprises qui ne sont que des consommateurs intermédiaires géographiquement substituables.

M. : Comment fixer un cadre fiscal favorable au développement et au renforcement des activités industrielles ?

J.F. : L'enjeu est important, puisqu'il s'agit de rétablir l'attractivité du territoire français et de redonner confiance aux entreprises et aux investisseurs.

Pour cela, outre la réduction des impôts de production, il faut stabiliser la fiscalité sur le long terme. L'instabilité des dispositifs fiscaux nuit à la visibilité des entreprises et décourage les investissements, notamment dans les projets de long terme, la R & D par exemple. Il faut donc maintenir le principe de sanctuarisation des 5 dispositifs fiscaux mentionnés dans le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi de novembre 2012**. Il convient d'étendre ce principe à tous les mécanismes simples et significativement favorables à la compétitivité. Par ailleurs, le principe de non-rétroactivité fiscale devrait être institutionnalisé.

* Voir lexique ci-dessus

** CIR, JEI, Incitations à investir dans les PME, détention et transmission d'entreprises, avancées de la contribution économique territoriale par rapport à la taxe professionnelle.

Le cas particulier des taxes affectées aux CTI

Mises en œuvre par l'État ou à la demande des entreprises, certaines dispositions fiscales bénéficient à l'industrie et constituent des atouts de compétitivité. Il convient donc de les préserver. C'est le cas des taxes affectées au financement des cinq CTI (Centres techniques industriels) : le Cetim, l'Institut de Soudure, le CTDEC (Centre technique de l'industrie du décolletage), le CTICM (Centre technique industriel de la construction métallique) et le Cetiat (Centre technique des industries aéronautiques et

La France championne d'Europe de la taxation des facteurs de production

UNE FISCALITÉ QUI PÈSE SUR LES MOYENS DE PRODUCTION ET NON SUR LA RICHESSE PRODUITE : l'originalité de la fiscalité française pénalise la compétitivité des entreprises hexagonales dans l'Union européenne.

Médaille d'or pour les cotisations sociales, les taxes sur les salaires acquittés par les employeurs, celles sur la fortune. Médaille d'argent pour les taxes sur la propriété et les autres taxes sur la production derrière la Suède. Selon les statistiques 2012 d'Eurostat (dernières disponibles), la France arrive nettement en tête du championnat d'Europe des prélèvements obligatoires. Un résultat peu enviable confirmé par une étude de la Commission européenne datant de juillet dernier qui met l'accent sur le caractère particulièrement élevé en France des facteurs de production (plus du double du Royaume-Uni). Pour Marie-Noëlle Rousseau, directeur des affaires fiscales de la FIM, « par rapport aux autres pays de l'Union européenne, notre fiscalité se caractérise par l'importance des taxes sur les moyens de production. Avant même d'avoir produit de la richesse, l'État capte une partie des moyens de la créer. » Dans d'autres pays, comme l'Allemagne, c'est la taxation sur le revenu de l'entreprise qui domine et donc sur la richesse créée. De fait, la France se classe au 14^e rang de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et à la 23^e place pour la TVA.

AUCUNE HARMONISATION À ATTENDRE

Les comparaisons avec les autres pays de l'Union européenne sont parfois difficiles faute de données cohérentes, notamment sur les contribuables. Ainsi, selon Eurostat, l'Hexagone est au 25^e rang pour les taxes environnementales (énergie et transport compris), mais au 10^e pour ce qui concerne la partie de ces taxes qui porte sur la pollution et les ressources naturelles. Notre pays n'a pas fourni à Eurostat de données sur la répartition des taxes environnementales entre entreprises et particuliers. « Au Danemark, comme en Allemagne, les taxes sur l'énergie sont supportées à plus de 50 % par les ménages, souligne Marie-Noëlle Rousseau. Le Danemark passe pour le



« Par rapport aux autres pays de l'Union européenne, notre fiscalité se caractérise par l'importance des taxes sur les moyens de production. Avant même d'avoir produit de la richesse, l'État capte une partie des moyens de la créer. »

Marie-Noëlle Rousseau, directrice des affaires fiscales de la FIM

champion européen de la taxe environnementale, mais les entreprises ne payent pas de cotisations sociales et sont imposées essentiellement sur le bénéfice. » En France, certains prélèvements sur l'énergie sont appliqués à tous les consommateurs sans distinction. Ainsi, la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) est perçue sur les entreprises comme sur les ménages. Les mesures de plafonnement sont mises en doute par la Commission européenne sur la base du droit de la concurrence qui pose le principe de l'interdiction des aides. À l'intérieur de l'Union européenne, comme à l'extérieur, la fiscalité est donc bien un élément qui bride la compétitivité de l'industrie française. Et il ne faut attendre aucune

harmonisation en la matière. La souveraineté fiscale de chaque État de l'Union étant maintenue, la règle de l'unanimité s'applique pour changer les règles du jeu. Chacun défend son intérêt national, parfois confondu avec celui de ses finances publiques. Même la simple convergence fiscale n'est pas à l'ordre du jour pour alléger les coûts des entreprises industrielles car appliquée de manière différenciée elle se heurte à de nombreux obstacles. Or certains impôts sont de nature à peser plus sur l'industrie que d'autres en raison des facteurs de production utilisés : ceux sur l'énergie, ceux sur le foncier.

Regards de mécaniciens

LE CICE, LA FISCALITÉ LOCALE, LE CIR... Regards croisés de cinq chefs d'entreprise mécaniciens sur la fiscalité.

« Tous les prélèvements sur la valeur ajoutée sont anti-économiques »

BRUNO GRANDJEAN, président de Redex, leader européen en ingénierie et fabrication mécanique de haute précision, 275 salariés, 50 millions d'euros de chiffre d'affaires

« Tous les prélèvements sur la valeur ajoutée sont anti-économiques, puisqu'ils taxent des revenus qui n'ont pas encore généré de bénéfices. C'est notamment le cas des taxes de production (logement, C3S, formation, transport...) et de la CET (Contribution économique territoriale), qui comprend la CFE (Contribution foncière des entreprises) et la CVAE (Contribution sur la valeur ajoutée de l'entreprise). Ce prélèvement est pratiquement aussi pénalisant que la TP (Taxe professionnelle) qui portait sur les immobilisations. En Allemagne, le niveau des taxes de production est très inférieur et constitué majoritairement par un complément d'IS, il varie donc en fonction du résultat de l'entreprise, ce qui permet de traverser plus facilement les périodes difficiles. Le caractère variable de la fiscalité locale serait également un facteur de responsabilisation des bénéficiaires de l'impôt.

Ces prélèvements qui sont inscrits sur les charges d'exploitation frappent majoritairement les entreprises industrielles ce qui explique en grande partie le sous-investissement et le décrochage de notre outil de production. Le débat public se concentre sur le coût du travail seul et ne met pas assez en avant ce grave problème pour les industries qui font face à des impôts sur la production élevés et quasiment fixes quelle que soit la conjoncture. Concernant le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi), il faut saluer cet effort de la Nation en faveur des entreprises, c'est la première fois depuis une décennie que l'on baisse le coût du travail dans notre pays de manière significative. Je regrette que cela soit sous forme d'une formule différée dans le temps d'un crédit d'impôt, plutôt qu'une baisse classique des prélèvements sociaux qui serait plus lisible et immédiate. Bien



© Delmarre

que son impact pour Redex soit modeste (1,8 % de la masse salariale), le CICE va nous permettre d'investir davantage dans nos produits, dans nos moyens de production et dans nos réseaux commerciaux. On peut cependant se poser la question de savoir s'il ne devrait pas être concentré sur les entreprises du "secteur exposé" afin d'en optimiser l'impact. »

« Le CIR nous a mis le pied à l'étrier »

ÉDOUARD SERRUYS, pdg d'APS, revêtement de surface de haute technologie, 100 salariés, 14 millions d'euros de chiffre d'affaires



© DR

« En 2009, en pleine crise financière, nous avons décidé de fonder la stratégie de l'entreprise sur l'innovation. Le CIR (Crédit impôt recherche) nous a aidés à mettre en œuvre cette stratégie. Il nous a mis le pied à l'étrier, et, pour une PME comme la nôtre, tout ce qui peut aider est bon à prendre. La première année, un consultant nous a assistés pour préparer le dossier du CIR qui nécessite de répondre à de nombreuses questions. Dès l'année suivante, nous étions capables de fournir nous-mêmes un dossier très complet avec photos et rapports d'essais. Je pense que l'on exagère beaucoup la complexité de ce crédit d'impôt. Cette exagération n'est pas innocente, elle profite à certains cabinets de consultants. Par ailleurs, en ce qui nous concerne, les contrôles fiscaux n'ont jamais été liés au CIR. Aujourd'hui, nous bénéficions moins du CIR, car nous sommes impliqués dans beaucoup

« Le Crédit impôt recherche nous a aidés à mettre en œuvre cette stratégie. Il nous a mis le pied à l'étrier, et, pour une PME comme la nôtre, tout ce qui peut aider est bon à prendre. »

de projets collaboratifs subventionnés. Mais il pérennise notre stratégie autour de l'innovation. Le CIR est un mode d'intervention de l'État qui a du sens. Il peut aider des PME à franchir le pas. Inciter les entreprises à adopter une vision à long terme en matière d'investissements permettra de créer de la valeur et de l'emploi. Pour améliorer encore le système, il faudrait un dispositif général robuste sur l'innovation et une plus grande stabilité légale. »

« La fiscalité est un vrai handicap »

PIERRE MAROL, président d'Alstef Automation, concepteur-ensemblier de systèmes automatisés de manutention et de stockage, 180 salariés, 40 millions d'euros de chiffre d'affaires

« En 2013, l'ensemble des prélèvements fiscaux hors impôt sur les sociétés dépasse notre résultat net. En effet, une bonne part de la fiscalité est indépendante de la performance de l'entreprise. Je pense à la C3S (Contribution sociale de solidarité des sociétés), aux prélèvements sur l'immobilier et sur la valeur ajoutée. À cela s'ajoutent les taxes qui pèsent sur les salaires (handicap, 1 % patronal...). Les années où l'on dégage peu de résultat, cette fiscalité est très difficile à supporter. Dans une société comme la nôtre, qui emploie des salariés disposant d'un savoir-faire important, il n'est pas envisageable de nous installer dans des pays à bas coût de main-d'œuvre, et nous n'avons pas la taille suffisante pour créer des filiales à l'étranger. Nous devons donc subir ce handicap par rapport à nos concurrents européens. D'une manière générale, j'ai le sentiment qu'il existe une vraie prise de conscience : si l'on ne

fait rien pour les entreprises, la situation de l'emploi va encore se dégrader. La création du CICE et la suppression de la C3S vont dans le bon sens. Maintenant, il faut passer de la parole aux actes, notamment avec ce fameux pacte de responsabilité, pour créer une dynamique qui restaurera la confiance. »



© Stéphane Lathien

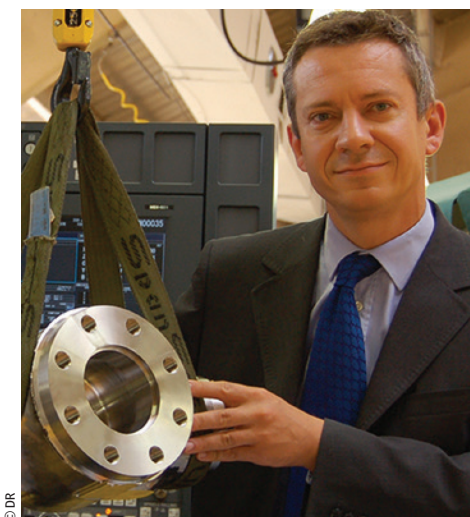
« Les années où l'on dégage peu de résultat, cette fiscalité est très difficile à supporter. »

« La question essentielle reste le coût du travail »

FRÉDÉRIC SEGALT, président de Segault, conception et fabrication de robinetterie répondant à des utilisations dans des milieux extrêmes (nucléaire, pétrochimie, sous-marin...), 80 salariés, 14 millions d'euros de chiffre d'affaires

« Cette année, le CICE devrait atteindre 100 000 euros pour une masse salariale de 6 millions d'euros. Il faut dire que nous travaillons pour des domaines sensibles et que

notre main-d'œuvre est très qualifiée. Le seuil de 1 à 2,5 fois le SMIC est donc trop bas pour que nous en bénéficions pleinement. Par ailleurs, avec des augmentations de salaire de 2 % par an, son effet devient très limité. Je qualifierais donc le CICE de bonne mesure homéopathique. Certes, avec ce crédit d'impôt, nous allons dans le bon sens, mais nous y allons trop lentement. Car la question essentielle reste le coût du travail. Dans le groupe Velan qui détient 75 % de notre capital, nous comparons régulièrement le coût de production des usines réparties dans 14 pays. Que constatons nous ? L'année dernière, l'écart s'est encore creusé. Notre coût de production est de 50 % supérieur à celui des unités en Italie, au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Certes nous sommes les seuls à travailler pour le nucléaire, cet écart n'est donc pas illogique. Mais il reste démesuré. »



© DR

« Avec le CICE, nous allons dans le bon sens, mais nous y allons trop lentement. Car la question essentielle reste le coût du travail. »



© DR

« Une fiscalité plus lourde et plus complexe »

ALEXANDRE SAUBOT, directeur général délégué d'Haulotte Group, matériels d'élevage de personnes et de charges, 1 500 salariés, 343 millions d'euros de chiffre d'affaires

« En matière de fiscalité, il n'existe aucune règle absolue, tout est relatif. Dans un monde ouvert, l'important, c'est de payer moins que ses concurrents. Dans certains secteurs, il est possible de répercuter le coût de la fiscalité sur ses clients. Mais dès que l'on entre dans l'univers de la concurrence internationale, cela devient impossible. Il faut alors jouer sur les marges ou l'investissement. En France, les entreprises payent davantage d'impôts que dans les autres pays industrialisés. Entre la France et l'Allemagne, l'écart atteint 3 % du PIB, soit 50 à 60 milliards d'euros par an. Une fiscalité plus lourde et plus complexe. On compte 179 taxes ayant un rendement inférieur à 100 millions d'euros dans l'Hexagone, contre 24 en Italie, 3 en Allemagne et aucune en Grande-Bretagne. Tout le monde dépense de l'argent pour faire fonctionner ce système : l'administration bien sûr, mais également les entreprises. Et dès que l'on envisage de supprimer une taxe, on assiste à une levée de boucliers de la part des bénéficiaires. Sur les 25 dernières années, les prélèvements sur les entreprises sont restés stables, autour de 14 % du PIB, alors que, dans le même temps, nous avons connu deux grandes mesures d'allègement de charges liées aux 35 heures et à la réforme de la taxe professionnelle. Cela signifie que l'effet de ces mesures d'allègement a été annulé par d'autres augmentations de taxes. »

Croissance américaine : yes, they can

Le continent nord américain affiche **UN TAUX DE CROISSANCE À FAIRE PÂLIR PLUS D'UN EUROPÉEN**. L'industrie y occupe une place de choix.

+ 4,2 % : c'est le taux de croissance annuel affiché par les États-Unis à la fin du deuxième trimestre. Selon Pierric Bonnard, chef du pôle infrastructures-transport-industrie d'Ubifrance pour l'Amérique du Nord, « la réindustrialisation des États-Unis est une réalité. Dans certains secteurs comme l'électroménager ou le textile, les usines sont rapatriées d'Asie ».

Il faut dire que le pays a modernisé son outil de production et que le coût du travail n'a pas cessé de baisser depuis 2000 : entre 2006 et 2014, les écarts de salaire avec la Chine ont été divisés par 3. Les Américains arrivent dans le tiercé de tête de la productivité horaire. Dans le même temps, l'exploitation des gaz de schistes aux États-Unis et des sables bitumineux au Canada - qui connaît une croissance de 3,1 % - permet aux industriels de bénéficier d'une énergie à très bas coût.

À cela s'ajoute le patriotisme économique, « un facteur à ne pas sous-estimer, indique Pierric Bonnard. Le made in USA ou Canada est très important pour les consommateurs ».

Dans certains secteurs, le redressement est spectaculaire. Ainsi, le marché automobile a connu un taux de croissance de 10 % en 2013 aux États-Unis. En 2009, la production plafonnait à 9 millions

4,2%

C'EST LE TAUX DE CROISSANCE ANNUEL AFFICHÉ PAR LES ÉTATS-UNIS À LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE.

de véhicules par an, aujourd'hui elle atteint les 15 millions d'unités. Ce qui pose d'ailleurs des problèmes de compétences notamment chez les équipementiers. Si aucun constructeur français n'est présent sur le continent nord américain, les sous-traitants y sont bien implantés, à l'image de Faurecia qui ouvre un nouveau siège social dans le Michigan et Valéo qui dispose de nombreux sites en Amérique du Nord.

Autre secteur en expansion, l'énergie. Là encore, les Français sont présents. Dans son usine installée dans l'Ohio, Vallourec vend l'essentiel des tubes utilisés par les pétroliers américains pour exploiter les gaz de schistes. De l'autre côté de la frontière, le Québec investit 866 millions de dollars canadiens (près de 607 millions d'euros) dans le plan "Nord pour tous", qui vise à aménager et développer le nord de la province. Avec des débouchés potentiels dans tous les domaines : infrastructures routière, ferroviaire, exploitation des minerais...



↑ Dans certains secteurs, les usines sont rapatriées d'Asie aux États-Unis.

« Au Canada comme aux États-Unis, il est difficile de vendre sans disposer d'une implantation qui assure au moins le commercial et le SAV, indique Pierric Bonnard. D'autant plus pour les Français, car la France n'est pas connue pour son industrie. Une implantation devient un gage de crédibilité. » Airbus a ainsi ouvert une

usine dans l'Alabama, et incite ses fournisseurs à s'installer en zone dollar, pour atténuer les variations de coûts liés à l'euro. Le marché nord américain mérite donc d'être exploré (voir ci-dessous). Témoin, l'action de plusieurs professions de la mécanique dans ces deux pays en 2015 (voir encadré).

La FIM et ses syndicats s'intéressent à l'Oncle Sam

Mars 2015 : pavillon France sur le salon Americana (environnement, eau & déchets) au Canada (avec Ubifrance).

Mai 2015 : mission découverte dans le domaine du gaz de schiste aux États-Unis et au Canada (avec Ubifrance).

Juin 2015 : rencontre acheteurs oil & gaz au Canada (avec Ubifrance).

2 au 4 juin 2015 : pavillon groupé des constructeurs français de matériel textile à l'exposition Techtextil à Houston. À cette occasion, opération de promotion collective de la machine textile française organisée par l'UCMTF.

Enfin, la FIM compte un VIE aux États-Unis (Chicago) et deux au Canada (Toronto et Montréal) qui travaillent pour 8 entreprises au total.

EN BREF

Turquie : un forum pour valoriser l'innovation française

Du 26 au 28 novembre, Ubifrance organise le "Forum de l'innovation franco-turc". « La Turquie recherche des innovations et des transferts de technologies dans de nombreux domaines, souligne Eric Fajole, directeur

Ubifrance Turquie. À l'image de la Corée du Sud, elle souhaite développer des produits nationaux. Le forum va permettre de montrer le savoir-faire français dans quatre domaines : le véhicule du futur, les biotechnologies et

la santé humaine, l'espace, les procédés industriels innovants et les nouveaux matériaux. » Des rendez-vous seront également organisés pour les Français avec des industriels turcs.

Saltel Industrie : toujours prêt pour innover

Pour financer sa recherche & développement, Saltel Industries a bénéficié de **DEUX PRÊTS INNOV & PLUS POUR UN MONTANT TOTAL D'1,3 MILLION D'EUROS**.

Le Premier prix de l'innovation technologique pour les "Expandable Patches" (industrie pétrolière) en 2007 ; le Trophée National de l'Innovation (toutes industries) en 2010 ; le Premier prix de l'innovation technologique pour les AZIP (industrie pétrolière) en 2012 : l'innovation est l'un des principaux moteurs de Saltel Industries, avec l'activité internationale pour laquelle elle a également été primée deux fois. Cette année encore, l'entreprise investit plus de 2 millions d'euros dans la recherche & développement, soit 10 à 15 % de son chiffre d'affaires.

EXCLUSIVEMENT À L'EXPORTATION

Jean-Louis Saltel a créé l'entreprise pour développer l'"inflatable packer". « Il s'agit d'une pièce cylindrique en matériaux composites utilisée dans l'industrie pétrolière pour isoler une partie du puits et réaliser des mesures, explique-t-il. Une fois installée, on lui applique une pression de 500 à 600 bars qui la déforme et crée l'isolation. »

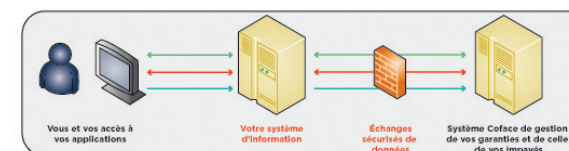
Forte de cette première innovation, l'entreprise développe de nouveaux produits et services, les "expandables patches" et les "completions de puits", ces der-

niers servant à sécuriser les opérations de fracturation hydraulique. Deux filiales sont créées en 2011, l'une au Canada, l'autre aux États-Unis, puis trois nouvelles en 2013, en Australie, Argentine et Roumanie. Avec 115 salariés, dont 95 en France, Saltel Industries réalise près de 20 millions de chiffre d'affaires exclusivement à l'exportation. Pour financer ses activités de recherche & développement, l'entreprise a obtenu des prêts participatifs Innov & Plus du Crédit Coopératif et de la Banque Populaire de l'Ouest, pour un montant total d'1,3 million d'euros. Conçus pour

financer l'innovation, ces prêts sont garantis à 50 % par le FEI (Fonds Européen d'Investissement). Pour Patrick Guillemot, directeur financier de Saltel Industries, « cette garantie permet aux banques de nous accompagner plus facilement dans nos projets innovants et facilite la négociation d'autres financements auprès des établissements bancaires ». Pour compléter, un prêt participatif Croissance PMI, en partenariat avec la CMGM (Caisse mutuelle de garantie de la mécanique) et l'UIMM Bretagne a été mis en place.

EN BREF

CofaServe : directement connecté avec Coface



Faire communiquer directement ses logiciels avec les systèmes de décision de crédit et de traitement des demandes d'indemnisation de Coface. C'est le nouveau service proposé par Coface à ses clients qui utilisent déjà Cofanet, la plateforme de gestion en ligne des contrats d'assurance-crédit. Solution d'échange de données via Internet, flexible et sécurisée, CofaServe permet de disposer, dans son environnement informatique, des fonctionnalités de Cofanet : recherche d'un client dans la base de données, demande de couvertures, réception des décisions de garanties, des produits d'information et des mises à jour, déclaration des impayés à Coface... Une offre adaptée aux grandes entreprises qui gèrent un grand nombre de garanties.

WNE WORLD NUCLEAR EXHIBITION
PARIS 2014
L'ÉVÉNEMENT MONDIAL DE RÉFÉRENCE DE LA FILIÈRE ÉNERGIE NUCLÉAIRE
14-16 OCTOBRE 2014
PARIS LE BOURGET - FRANCE

- Le 1^{er} événement de la filière nucléaire orienté business
- Plus de 400 exposants venant d'Europe, des États-Unis, de Russie, d'Asie, du Moyen Orient
- 7 000 visiteurs internationaux hautement qualifiés (décisionnaires travaillant pour les opérateurs & les organisations gouvernementales)
- Un large programme de conférences techniques et économiques & des tables-rondes animées par des intervenants internationaux de haut vol
- Une plateforme unique de rendez-vous d'affaires et de networking



Pour plus d'informations
wne@reedexpo.fr
www.world-nuclear-exhibition.com

Fluorure d'hydrogène : un gaz difficile à détecter

L'INERIS A TESTÉ CINQ DÉTECTEURS DE FLUORURE D'HYDROGÈNE (HF), un gaz incolore très toxique. Principale conclusion : il est indispensable de bien définir leur rôle dans la stratégie de prévention des risques sur un site industriel. En effet, ils ne sont pas adaptés à la surveillance de l'exposition.

Détecter en temps réel les substances chimiques présentes dans l'air constitue l'une des préoccupations majeures des industriels en matière de sécurité des opérateurs au poste de travail et de qualité de l'air. Parmi ces substances dangereuses, le fluorure d'hydrogène (HF) est un gaz incolore très toxique (mortel par inhalation, ingestion et contact cutané) et corrosif. Il est utilisé dans l'industrie chimique et pétrochimique, ainsi que dans le nucléaire pour traiter l'uranium. Dans le traitement de surface, le HF en solution aqueuse est employé pour décaper l'acier et d'autres métaux, ainsi que dans l'industrie de l'aluminium.

DES ÉCARTS ENTRE SPÉCIFICATION DES FABRICANTS ET RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

En partenariat avec l'Exera (Association des Exploitants d'Équipements de mesure, de Régulation et d'Automatisme), l'INERIS a mené en

2013 une campagne d'essais pour analyser la performance des détecteurs fixes de HF. Cinq appareils représentatifs du marché français ont été testés pour évaluer leur capacité de mesure (notamment le temps de réponse) dans diverses conditions climatiques (température, humidité), et étudier leur comportement lorsqu'ils sont exposés au HF dans des situations particulières (utilisation prolongée, présence d'autres gaz, exposition à de fortes teneurs en HF...).

Résultat : « Il existe des écarts importants entre les résultats d'essais et les spécifications des fabricants de détecteurs, note Bernard Piquette, directeur adjoint des risques accidentels à l'INERIS. Ces dernières ne peuvent donc pas guider les industriels dans leur choix ». Ainsi, aucun des appareils testés n'est approprié pour surveiller les faibles concentrations, la valeur limite d'exposition étant fixée à 3 ppm (2,5 mg m³). Les temps de réponse mesurés sont significativement plus



↑ **Les détecteurs ne sont pas efficaces pour mesurer l'exposition quotidienne des salariés.**

importants que ceux annoncés quand le détecteur est exposé à de faibles concentrations (> 5 ppm), d'autant qu'on observe un phénomène d'"endormissement" dans le temps. En effet, il perd en réactivité s'il n'est pas exposé régulièrement au gaz à détecter. Le temps de déclenchement de l'alarme peut ainsi être multiplié par 10 en 4 mois.

Pour Bernard Piquette, « ces détecteurs peuvent être utilisés sur un site industriel, à condition que leur fonction dans la stratégie de prévention des risques soit clairement définie. Ils sont efficaces pour détecter d'éventuelles fuites accidentelles. En revanche, ils ne sont pas adaptés pour mesurer l'exposition quotidienne des personnels ». Autrement dit, ils permettent de gérer le risque majeur, mais pas le risque professionnel.

Réglementation DEEE 2 : davantage de produits concernés

Pour augmenter le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), le champ d'application de la directive s'élargit. **CERTAINS PRODUITS DES INDUSTRIES MÉCANIQUES SONT CONCERNÉS.**

Face à une augmentation très importante de la quantité des EEE (Équipements électriques et électroniques) mise sur le marché, la directive européenne sur les DEEE a évolué en 2012. « Les travaux de transposition avec le ministère de l'Écologie ont commencé début 2013, rappelle France de Baillénx, directrice de l'environnement à la FIM. Le processus de concertation s'est déroulé de façon très ouverte, toutes les parties prenantes ont eu voix au chapitre. Le décret est paru cet été. »

MOINS D'EXCEPTIONS

Quels sont les principaux changements ? D'abord, le taux de collecte national augmente pour atteindre, en 2019, l'objectif très ambitieux de 65 % du poids moyen des EEE mis sur le marché. Ensuite, les cas d'exemption sont revus à la baisse et le champ d'application de la réglementation s'élargira considérablement à partir de 2018. L'industrie mécanique est directement concernée. Ainsi, les exclusions concernant les "gros outils



industriels fixes" et les "grandes installations fixes" sont maintenues, mais des critères de taille et de poids sont introduits pour mieux définir ces deux notions. Si bien que certains équipements qui bénéficiaient de ces exclusions jusqu'à présent ne le pourront plus à l'avenir.

CERTAINES PROFESSIONS PRENNENT LES DEVANTS

Face à ces évolutions prévisibles, certaines professions ont décidé de prendre les devants, en organisant leur collecte des déchets. C'est le cas du Syndicat national de l'équipement des grandes cui-

sines (Syneg) qui vient de créer le label Valo Resto Pro en partenariat avec Ecologic, éco-organisme agréé par l'État pour la gestion des déchets électriques. Objectifs de ce dispositif qui prend le relais de celui mis en place par le Syneg en 2007 : d'une part, proposer aux acteurs fabricants, installateurs et utilisateurs de la filière "cuisine professionnelle et métiers de bouche", un guichet unique de collecte et de recyclage des équipements en fin de vie, dont les DEEE, mais aussi potentiellement les autres déchets de chantiers ; d'autre part, promouvoir un label

d'identification collectif qui soit reconnu comme l'engagement de toute une filière en faveur de la préservation de l'environnement, et comme la garantie de la conformité des acteurs concernés à la réglementation.

Pour atteindre ces objectifs, les différents partenaires peuvent compter sur les solutions éprouvées d'Ecologic en matière de collecte sur site, de points d'apport volontaire et points de collecte installateurs dont le nombre devrait rapidement progresser. En effet, chaque installateur peut souscrire un contrat "Point de collecte" auprès d'Ecologic, et bénéficier du label Valo Resto Pro. Enfin, une commission, animée par les producteurs et les organisations concernés, est chargée de fixer les orientations stratégiques du dispositif, d'en mesurer l'efficacité et de contribuer à définir le plan de communication.

CONTACTS
André-Pierre Doucet (Syneg)
01 47 17 63 62
apdoucet@syneg.org

France de Baillénx (FIM)
01 47 17 64 01

EN BREF

L'audit énergétique entre dans les grandes entreprises

À compter du 5 décembre 2015, l'audit énergétique renouvelable tous les quatre ans devient obligatoire pour les entreprises dont soit le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions d'euros, soit le total du bilan dépasse les 43 millions d'euros, soit le nombre de salariés dépassent les 250. Sont exemptés, car réputés conformes,

les sites certifiés ISO 50001 (système de management de l'énergie). Au total, en France, 5 à 6 000 sociétés devraient être concernées par cet audit qui couvre 80 % de leurs factures énergétiques. Un pourcentage ramené à 65 % si les audits sont réalisés avant le 5 décembre 2015. Les audits sont réalisés par des auditeurs internes à

l'entreprise ou externes, sélectionnés en fonction de leurs compétences et suivant des critères très stricts. Le rapport d'audit qui n'émet que des recommandations doit être transmis aux pouvoirs publics. Une sanction financière est prévue en cas de non-respect de la loi, qui ne pourra excéder 2 % du chiffre d'affaires hors taxe.

EN BREF

Avec la caution solidaire, Chromalpes immobilise moins d'argent

Avec 41 salariés, Chromalpes réalise 4 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'entreprise est spécialisée dans le chromage dur sur pièces métalliques, pour différents types d'activités : industrie hydraulique, pneumatique, travaux publics, nucléaire, sidérurgie, papeterie, aéronautique, énergie, imprimerie, métallurgie, textile, automobile... « Notre établissement

est classé Seveso, donc soumis aux garanties financières », indique Frédéric Chenard, président de Chromalpes. Rappelons que ces garanties obligent les entreprises à constituer une réserve financière en vue de mettre en sécurité leur site en fin d'exploitation. La loi autorise les cautions solidaires, à l'image de celle proposée par la CMGM (Caisse Mutuelle de

Garanties des industries Mécaniques). Frédéric Chenard a retenu cette option : « Je devais garantir le site à hauteur de 215 000 euros, explique-t-il. Avec la solution de la CMGM, je verse un peu moins de 10 % de cette somme la première année, puis une commission de garantie les années suivantes. J'immobilise ainsi beaucoup moins d'argent. »

Quelques bonnes raisons de recruter un apprenti

96 % des jeunes qui réussissent les conditions d'admissibilités à SUPii Mécavenir, membre du pôle formation des industries technologiques trouve un contrat d'apprentissage. **UNE OPPORTUNITÉ POUR LES JEUNES COMME POUR LES ENTREPRISES.**



© Stéphanie Larnon

Alexis Lamy, 23 ans, apprenti ingénieur mécanicien en formation chez SUPii Mécavenir, en est persuadé : « Pour moi, l'apprentissage est sans aucun doute la meilleure voie pour atteindre mon objectif professionnel de gestion de projets. » Après avoir obtenu un bac scientifique en 2009, puis suivi un DUT génie électrique et informatique industrielle (GEII), il s'est réorienté en 2^e année pour suivre une filière pluridisciplinaire à savoir une licence des sciences de l'ingénieur. « Celle-ci m'a permis de réaliser que la mécanique combine connaissances techniques et mathématiques, deux matières que j'affectionne tout particulièrement, reprend-il. Dans la lignée, j'ai donc préparé et réussi le concours du centre de formation SUPii Mécavenir que j'ai intégré en septembre. Depuis, j'ai signé un contrat d'apprentissage dans une PME de systèmes de lavage industriel. »

Comme Alexis, chaque année,

600 jeunes suivent les formations en alternance de SUPii Mécavenir, avec un taux de placement dans les entreprises qui atteint 90 %. « Le vécu en entreprise est largement exploité par l'équipe pédagogique pour faire de l'apprenti le véritable acteur de sa formation, souligne Nelson Guerreiro, directeur du développement et des relations industrielles de SUPii Mécavenir. La formation par apprentissage facilite aussi l'acquisition des compétences grâce à l'accompagnement de chaque apprenti en milieu professionnel par un maître d'apprentissage ainsi que par son intégration au sein d'équipes pluridisciplinaires en tant qu'acteur économique de l'entreprise. Posséder un diplôme de l'enseignement supérieur associé à une véritable expérience professionnelle en entreprise est un atout incontestable sur le marché du travail. » SUPii Mécavenir dispense 3 niveaux de formation (BTS industriels (Bac+2), Licences

Pro (Bac+3) et Ingénieurs, Master (Bac+5) « L'intérêt de l'apprentissage est triple, indique Alexis Lamy : d'abord il permet de mettre en pratique les notions apprises en cours, ce qui m'incite à m'impliquer encore d'avantage dans ma formation. Ensuite, il me permettra dans un futur proche, une insertion plus facile dans le monde du travail. Si je fais mes preuves pendant les trois prochaines années, il y a de fortes chances pour que la PME dans laquelle j'effectue mon apprentissage me propose un poste. Enfin, je deviens autonome financièrement et je peux quitter le nid familial. » Du côté des entreprises qui travaillent avec SUPii, l'apprentissage est également plébiscité. « C'est la meilleure des formations, témoignait Patrick Henry, alors directeur général de Velan. Nous sommes convaincus que l'un des rôles de l'entreprise est de former des jeunes. L'apprentissage est idéal et permet de le faire au plus tôt.

← 3 jeunes filles ayant intégré le CFAI Mécavenir dans le cadre d'un diplôme d'ingénieur en Génie Mécanique.

600 JEUNES SUIVENT CHAQUE ANNÉE LES FORMATIONS EN ALTERNANCE DE SUPII MÉCAVENIR.

« Le vécu en entreprise est largement exploité par l'équipe pédagogique pour faire de l'apprenti le véritable acteur de sa formation. »

Nelson Guerreiro, directeur du développement et des relations industrielles de SUPii Mécavenir

C'est une excellente passerelle entre le monde éducatif et l'entreprise. » Depuis une vingtaine d'années, Velan, qui emploie 250 salariés, forme ainsi en moyenne 12 apprentis chaque année répartis du Bac Pro au diplôme d'ingénieur.

CONTACT Nelson Guerreiro (SUPii Mécavenir) 01 55 23 24 09 n.guerreiro@supii.fr

Faciliter l'insertion des jeunes en répondant aux besoins des industriels



© Shutterstock

D'un côté des jeunes diplômés qui peinent à décrocher leur premier travail; de l'autre, des industriels qui recherchent vainement des personnels compétents en soudage et CND

(Contrôle non destructif). Pour rapprocher les deux, le Groupe Institut de Soudure propose deux formations en alternance en soudage ou en CND aux titulaires de CAP et bac pro dans

les métiers de la métallurgie, qui préparent à des diplômes de "mention complémentaire". Ces formations d'un an environ permettent aux jeunes d'accéder à des métiers très recherchés par les industriels (taux d'embauche de plus de 90 %) ; de mettre un pied dans une entreprise tout en bénéficiant d'une formation théorique et pratique reconnue par l'État et le monde industriel ; de se donner enfin la possibilité de travailler dans tous les secteurs (aéronautique, ferroviaire, pétrole, chimie, nucléaire...). Pour l'entreprise, c'est l'occasion d'accueillir un jeune diplômé dans ses métiers ; de tester et mettre à profit sa montée en compétence avec dès le début la possibilité de lui confier des missions en atelier ; de bénéficier des conditions de rémunération et des aides associées à

ce type de contrat et d'atteindre le quota d'apprentis fixé par les pouvoirs publics. Enfin, elle contribue à former et à insérer des jeunes et des demandeurs d'emploi dans la vie professionnelle.

EN BREF

Une nouvelle licence dans le domaine de l'hydraulique

En partenariat avec l'UIMM, le lycée professionnel Alain Savary de Wattrelos, centre de formation agréé Artema-Cetop*, et l'IUT de Béthune ont ouvert en septembre dernier une licence professionnelle "Maintenance des systèmes pluritechniques" avec un parcours en hydraulique industrielle. Objectif : répondre aux besoins des industriels confrontés à des difficultés pour recruter des techniciens formés à l'hydraulique industrielle et possédant une bonne connaissance en mécanique, en électrotechnique et en informatique industrielle. Les cours seront dispensés à l'IUT de Béthune et au centre de formation hydraulique du lycée Savary qui dispose d'un plateau technique en hydraulique industrielle et mobile. Le lycée Savary a été le premier établissement public à obtenir une validation européenne pour les jeunes qui ont suivis la mention complémentaire (Bac+1) "maintenance hydraulique".

* Comité européen des transmissions oléohydrauliques et pneumatiques

Le CSTA rejoint le Groupe Institut de Soudure

Expert en formation depuis 1997, le CSTA (Centre du soudage et techniques connexes) a rejoint le Groupe Institut de Soudure, en tant que filiale à 100 %. Depuis 2010, le groupe a construit plusieurs nouveaux centres de formation (Douai, Le Havre, Entzheim, Port-de-Bouc et Latresne), réécrit la quasi-totalité de ses cours, et modernisé son dispositif pédagogique. Avec son siège et un centre de formation à Niort (Deux-Sèvres) et un autre à Tours (Indre-et-Loire), le CSTA permet au Groupe Institut de Soudure de développer son offre en régions Poitou-Charentes et



© UR

Centre. Avec ce rapprochement, la société niortaise pérennise ses activités et ses emplois (une dizaine), enrichit son offre tout en conservant son organisation et ses spécificités en forma-

tion soudage. Par exemple, les cabines de soudage mobiles qui permettent aux soudeurs d'être formés dans leur entreprise.

Bienvenue aux "Rendez-vous de la Mécanique"

Après vingt années de succès, les "Lundis" cèdent la place aux "Rendez-vous de la Mécanique". **LE PROGRAMME DU PREMIER SEMESTRE 2015 EST DISPONIBLE.**

Les "Lundis de la mécanique" deviennent "Rendez-vous de la mécanique" pour ouvrir leurs portes tous les jours de la semaine : la rançon de vingt ans de succès !

Organisés par le Cetim, en concertation avec la FIM et les syndicats professionnels, les "Rendez-vous de la mécanique" proposent aux industriels des demi-journées régionales de rencontre gratuites. Le Cetim leur présente l'essentiel des résultats de ses travaux d'intérêt collectif menés sur des sujets pouvant intéresser la communauté des mécaniciens : technologies nouvelles, management, organisation, stratégie... Ces rencontres sont également l'occasion de recueillir l'avis des industriels et de prendre en compte leurs demandes, tout en favorisant les partages d'expérience.

Soixante "Lundis" se sont tenus en 2013, 64 en 2014. Plus de 2 000 industriels s'y sont retrouvés chaque année. Au top 5 des thématiques ayant rassemblé le plus grand



60

LUNDIS SE SONT TENUS EN 2013, 64 EN 2014. PLUS DE 2 000 INDUSTRIELS S'Y SONT RETROUVÉS CHAQUE ANNÉE.

nombre de participants : les technologies prioritaires à l'horizon 2015, les robots, l'ergonomie dès la conception d'une machine, les défaillances des soudures, le contrôle non destructif (CND) pour garantir la qualité des composants métalliques ou composites.

Pour 2015, et afin de répondre aux attentes des industriels, cinq thématiques prioritaires de développement ont été retenues : la fabrication additive, l'efficacité énergétique, les robots collaboratifs, les contrôles non destructifs et l'usinage. Des thèmes spécifiques aux écosystèmes régionaux sont également prévus dans le programme 2015.

EN SAVOIR PLUS :

• www.cetim.fr

EN BREF

Coriin : donner aux PME la méthode pour innover

Parce qu'elle redonne de la compétitivité aux entreprises, l'innovation peut permettre de relocaliser l'industrie en France. Mais nombre de PME ne maîtrisent pas la méthode pour innover et porter une idée jusque sur le marché. D'où le programme Coriin (Compétitivité et relocalisation par l'industrialisation de l'innovation).

Son objectif : donner aux PME les moyens d'analyser la faisabilité et la viabilité de leurs idées d'innovation au regard de leur stratégie, de leur technologie, de leurs ressources humaines et de leurs moyens financiers. Un programme déployé région par région.

SALONS

4-7 nov. 2014
Midest 2014 - Paris-Nord Villepinte

Voir article page 4.

info@midest.com - www.midest.com

7-10 avril 2015
Industrie Lyon 2015 - Eurexpo

Le salon Industrie réunit plus de 850 exposants et 20 000 acheteurs. Avec ses 10 secteurs transversaux, il attire toutes les filières : aéronautique, mécanique, sidérurgie, énergies, automobile, naval, militaire, agroalimentaire, médical, cosmétique... Rendez-vous sur Industrie Lyon, du 7 au 10 avril 2015, pour échanger autour de projets d'investissements porteurs !

www.industrie-expo.com

CONGRÈS

28 oct. 2014
Think Asia Think Hong Kong (Paris)

Les principaux acteurs économiques de Hong Kong seront à Paris au Carrousel du Louvre pour informer les chefs d'entreprise sur les opportunités de croissance qu'offre l'Asie. Venez rencontrer des experts de la zone et prendre des contacts avec des partenaires industriels et commerciaux.

Inscription obligatoire sur

www.thinkasiathinkhk.com/eu/fr

OUVRAGE

Réussir en Chine ? L'expérience d'une Longue Marche de 30 ans

L'ouvrage rédigé par Pierre Dhoms, correspondant de la FIM en Chine avec le concours d'un dirigeant d'entreprise reconnu, Armand Chen, est destiné à toute entreprise qui souhaite aborder

le marché chinois. Émaillé d'anecdotes, de conseils éclairés, il s'adresse aussi bien aux PME et ETI qu'aux grandes entreprises. Toutes les facettes que doit connaître un entrepreneur pour se donner des chances de succès en Chine sont abordées : la culture, l'économie et la pratique opérationnelle des affaires.

Après le magazine,
MÉCASPHÈRE Le Blog

Le magazine des chefs d'entreprise mécaniciens

Depuis le 1^{er} octobre 2014, MécaSphère se dote d'une version numérique

3 raisons de vous rendre sur le Blog

- Découvrir des articles exclusivement web
- Partager des articles du magazine
- Accéder facilement à tous les articles archivés

Rendez-vous sur : www.mecasphere.net

MÉCASPHÈRE

39-41 rue Louis Blanc
92400 Courbevoie
Tél. : +33 (0)1 47 17 60 27
Fax : +33 (0)1 47 17 64 37
E-mail : mecasphere@fimeca.org
Éditeur : PROMECA

PRÉSIDENT et DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabien CHIZELLE

RÉDACTEUR EN CHEF : Isabelle DOUVRY

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Elodie LEFÉBURE

RÉDACTION : Alain LAMOUR

TIRAGE : 22 000 exemplaires

CONSEIL ÉDITORIAL ET CRÉATION GRAPHIQUE : Sophie REINAULD et Clémentine ROCOLLE

Crédit photo couverture : DR

RÉGIE PUBLICITAIRE
E.R.I - Tél. : +33 (0)1 55 12 31 20

IMPRESSION

CALLIGRAPHY PRINT
Châteaubourg - CS 82171
35538 Noyal-sur-Vilaine

N° ISSN : 1957-2921
Papier certifié PEFC

Encre à base d'huile végétale
Label imprim'vert

Supplément du Cetim infos n°227 - Octobre 2014



BUCCI INDUSTRIES

Fournisseur de valeur ajoutée ! +++

GAMME PÉRIPHÉRIQUES MACHINES

IEMCA **kitagawa**

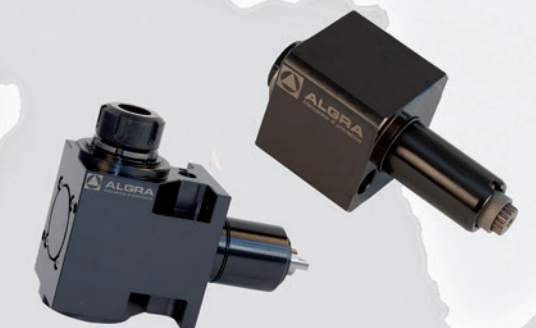
EMBARREURS

MANDRINS



ALGRA

PORTE-OUTILS FIXES & TOURNANTS



RETROUVEZ-NOUS SUR LES SALONS

SUANE
Salon des Partenaires de l'Industrie du Grand Sud
PARC DES EXPOSITIONS DE TOULOUSE
21-22-23 OCTOBRE 2014

MIDEST
4-7 NOVEMBRE 2014 PARIS

BUCCI Industries France

PÉRIPHÉRIQUES MACHINES · AUTOMATISATION & PROCESS · CONTRÔLE

F-74300 CLUSES · tél +33 450 89 69 60

iemca@bucci-industries.fr · www.bucci-industries.fr

INDUSTRIE LYON 2015

LE SALON DES TECHNOLOGIES DE PRODUCTION



7 - 10 avril 2015 / Eurexpo Lyon

**L'INDUSTRIE EN FRANCE,
DES POSSIBILITÉS
INFINIES...**

Made by



WWW.INDUSTRIE-EXPO.COM